

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma Faculté des Sciences et de la

Technologie



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département d'Architecture

Spécialité : Architecture

Theme : Projet urbain et durabilité

Présenté par : ROUABHIA NABIL

SUJET : REQUALIFICATION URBAINE DU POS NORD

CAS D'ETUDE CITE AMIR ABD EL KADER

Sous la direction de : Mr FRIKHA AHCENE

Mr TALEB IBRAHIM

Dr DJOUAD FATIMA ZOHRA

Remerciement

En premier lieu, je souhaite remercier vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire ainsi que celles qui m'ont encouragé tout au long de mon cursus universitaire au sein de l'université 08 Mai 1945 Guelma.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements et témoigner de ma grande reconnaissance à Mr FERIKHA AHCENE et Dr Djoued Fatma Zohra qui ont accepté d'encadrer ce travail.

J'exprime aussi ma gratitude et tout mon respect à mes parents, qui m'ont toujours encouragé dans la poursuite de mes études, pour leur aide et leur soutien moral qui m'a été très précieux.

Enfin, mes remerciements vont également à toute l'équipe enseignante de département d'architecture et à tous ceux qui ont contribué à leur façon à ce travail.

J'espère qu'il sera utile et qu'il aidera un jour...

Rouabhia. N

Dédicace

Je dédie ce modeste travail particulièrement à mes très Chers parents pour tout ce qu'ils ont fait pour que je puisse arriver à ce stade.

A ma mère qui m'a encouragé pendant toutes mes études. A mon père, qui est toujours disponible pour nous, et prêt à nous aider, je lui confirme mon amour et mon profond respect.

A ma chère et unique sœur : nihed , et à mon frère : kamel A mes tantes et oncles ainsi qu'à leurs époux et épouses Mes Cousins et Cousines Et à tous les membres de la famille A tous mes amis et mes collègues sans exception Et tous ceux que j'ai connu au cours de mon cursus.

A mes Encadreurs.

Pour Vous Tous

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	2
DEDICACE	3
sommaire	
RESUME	10

PARTIE INTRODUCTIVE

INTRODUCTION	14
PROBLEMATIQUE :	14
LES HYPOTHESES :	16
OBJECTIF DE RECHERCHE :	16
STRUCTURE DE MEMOIRE :	16
METHODOLOGIE :	18

PREMIERE PARTIE

Chapitre 01 : Les concepts relatif à la thématique

1. LE DEVELOPPEMENT DURABLE :	21
1.1. LES TROIS PILIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE :	21
1.2. LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE :	22
1.3. LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE :	23
2. LE PROJET URBAIN	24
2.1. DEFINITION :	24
2.2. LA NECESSITE DU PROJET URBAIN :	25
2.3. LES PRINCIPES DU PROJET URBAIN :	25
2.4. LES OBJECTIFS DU PROJET URBAIN :	25
2.5. LES ECHELLES DU PROJET URBAIN :	26
3. VILLE ET EXTENSION :	26
3.1. LA VILLE :	26
3.2. DEFINITION 01 :	27
3.3. DEFINITION 02 :	27
3.4. HISTORIQUE DE LA VILLE :	27
3.5. LES FONCTIONS URBAINES DE LA VILLE :	28
3.6. LES PROBLEMES URBAINS DANS LA VILLE ALGERIENNE :	29

3.6.1. Problème d'équipements :	29
3.6.2. Problème d'emploi :	29
3.6.3. Problème d'approvisionnement :	29
3.6.4. Autres problèmes :	29
4. LA VILLE ET SA LIMITE :	30
4.1. DEFINITION DE LA LIMITE :	30
4.2. EXTENSION DES VILLES :	30
4.3. L'EXTENSION URBAIN, PRESENTATION ET DEFINITION :	31
4.4. HISTORIQUE DE L'EXTENSION URBAIN DE LA VILLE :	31
4.5. LES DEFINITIONS DE L'EXTENSION DE LA VILLE :	32
4.6. LES FORMES DE L'ETALEMENT URBAIN :	33
4.7. LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE L'ETALEMENT URBAIN :	33
4.7.1. Les cause de l'étalement urbain :	33
4.7.2. Les conséquences de l'étalement urbain :	34
5. LES INTERVENTIONS URBAINES :	34
5.1. La Reconquête d'un Espace Urbain :	34
5.2. L'Aménagement urbain :	35
5.3. Le Renouvellement urbain :	35
5.4. La Requalification urbaine :	36
5.5. La Rénovation urbaine :	36
5.6. La Restructuration :	37
5.7. La Réhabilitation ;	37
5.8. La Revitalisation urbaine :	38

CHAPITRE 02 : ANALYSE DES EXEMPLES ET DES EXPERIENCES

ANALYSE DES EXEMPLES :	40
1. CRITERES DE CHOIX DES EXEMPLES :	40
2. EXEMPLE N°01 : LA RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE MERMOZ NORD, LYON	40
2.1. PRESENTATION DE PROJET :	40
2.2. LA PROBLEMATIQUE DU QUARTIER.....	41
2.3. LES OBJECTIFS DE L'OPERATION :	41
2.4. PROGRAMME D'INTERVENTION.	42
2.5. SCHEMA DE COMPOSITION URBAINE ET ELEMENTS DE PROGRAMME :	45
3. CONCLUSION	46
1. EXEMPLE 02 : QUARTIER DURABLE ECO-PARC NEUCHATEL, SUISSE :	

1.1. PRESENTATION DU PROJET.....	46
1.2. LA PROBLEMATIQUE DU QUARTIER :	47
1.3. LES OBJECTIFS DE L’OPERATION	47
1.4. LE PROGRAMME D’INTERVENTION.	48
1.4.1. Fiche technique	48
1.4.2. Le pilier environnemental	48
1.4.3. QEB	49
1.4.4. Gestion de l’eau.....	49
1.4.5. Gestion des déchets	49
1.4.6. Chantier à faible nuisance.....	50
1.4.7. Transport, mobilité, mode doux, transport en commun.	50
1.4.8. Mixité sociale et fonctionnelle :.....	51
1.4.9. Confort, santé et ambiance :	51
2. CONCLUSION :	52
3. SYNTHESE DES EXEMPLES :	52

DEUXIEME PARTIE

Chapitre 03 : Contexte général de la ville de Guelma.

1. INTRODUCTION	55
1.1. PRESENTATION DE LA VILLE DE GUELMA.....	55
➤ A /L’échelle nationale :	55
➤ B/ L’échelle régionale :	55
1. CONTEXTE IDENTITAIRE DE LA VILLE DE GUELMA	57
1.1. PERCEPTION ET IDENTITE :	57
2. CROISSANCE ET STRUCTURE URBAINE DE LA VILLE	59
3. RELIEF :	60
4. CLIMAT :.....	60
5. HYDROGEOLOGIE :	61
POTENTIALITES NATURELLES :	62
6.1. POTENTIALITES AGRICOLES :	62
6.2. POTENTIALITES FORESTIERES :	62
6.3. POTENTIALITES HYDRAULIQUES2 : 151,81MILLION M3 D’EAUX MOBILISABLES DONT :	63
6.4. POTENTIALITES MINIERES : ON Y RECENSE	63

6.5. POTENTIALITES TOURISTIQUES :	63
7. POPULATION	64
8. E M P L O I	65

Chapitre 04 : Démarche projet urbain au pos nord -Guelma-

1. INTRODUCTION	67
2. LE MONTAGE DU PROJET URBAIN (UNE DEMARCHE PROGRESSIVE ET PRAGMATIQUE)	67
1. LE DIAGNOSTIC :.....	68
1.1. METHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC :	68
1.2. LA STRUCTURE DU DIAGNOSTIC :	68
1. DECOUVERTE ET LECTURE DU SITE :	69
1.1 PRESENTATION DE LA ZONE NORD DE GUELMA :	69
1. CONTEXTE SPATIAL ET URBAIN :	70
1.1 CONSTAT :.....	70
1.2. LES ENJEUX :.....	71
1.3. Bâti/ non bâti :.....	71
Constat	71
1.3.1. Enjeux	72
1.4. ESPACES PUBLICS :.....	72
1.4.1. Constat	73
1.4.2. Enjeux.....	73
2. HABITAT ET EQUIPEMENT :.....	73
1. TYPOLOGIE DE LOGEMENT :	73
2. Aspect extérieur :.....	74
2.1. Constat	75
2.2. Enjeux	75
3. ASPECT INTERIEUR :	75
3.1. Constat	77
3.2. ENJEUX.....	77
4. LES EQUIPEMENTS :.....	77
4.1. CONSTAT :.....	78
4.2. ENJEUX :.....	78

3. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE :	79
3.1. LA POPULATION	79
3.1.1. Constat :	80
3.1.2. Les enjeux :	80
3.2. ACTIVITES ET COMMERCE :	80
3.2.1. Constat :	81
3.2.2. Les enjeux :	81
4. MOBILITE ET DEPLACEMENT :	81
4.1. CIRCUIT DU TRANSPORT :	81
4.1.1. Constat :	82
4.1.2. Les enjeux	82
PROGRAMME RETENUE :	84
5. SCENARIO :	86
1.1. ANALYSE DES EXEMPLES :	87
1. CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGE POMPIDOU	87
1.1. SITUATION :	88
1.1.1. Plan de situation :	88
L'environnement immédiat	89
ETUDE ARCHITECTURALE :	89
L'ACCESSIBILITE :	89
ETUDE DE VOLUME :	90
LE SYSTEME CONSTRUCTIF :	91
ETUDE DES ESPACES INTERIEURS :	92
SYNTHESE :	99
MAISON DE LA CULTURE LE HAVRE	99
1. CHOIX DE L'EXEMPLE :	99
2. LA SITUATION :	100
3. ETUDE URBAINE :	100
Etude de plan de masse :	100
Principe d'organisation :	101
Accessibilité :	102
• ETUDE DES FAÇADES :	103
ETUDE INTERIEURE :	104
SYNTHESE :	108

TERRAIN D'INTERVENTION :	109
1. SITUATION DU SITE D'INTERVENTION	109
1.1. PAR RAPPORT A LA VILLE :	109
1.2. PAR RAPPORT AU POS NORD-EST :	109
1.3. PAR RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT :	109
2. LECTURE ET ANALYSE DU TERRAIN D'INTERVENTION :	110
2.1. PRESENTATION PHYSIQUE	110
2.2. L'ACCESSIBILITE AU TERRAIN D'INTERVENTION	111
2.3. PRESENTATION TOPOGRAPHIQUE	111
2.4. L'ENSOLEILLEMENT ET LES VENTS DOMINANTS :	112
3. OBJECTIF LIE AU SITE :	112
PROGRAMME DE PROJET	114
LA GENESE DE LA FORME :	116
1/ SCHEMA DE PRINCIPE ZONING » :	116
2/ SCHEMA D'ORGANISATION DES ESPACES DE PROJET .	116
3/ VOLUMETRIE DU PROJET :	117
CONCLUSION GENERALE	117

Résumé

La croissance urbaine des villes Algériennes a généré un dysfonctionnement social et spatial, et les politiques urbaine appliquées à partir des années soixante-dix et quatre-vingt-dix ont accentuées le décalage ville projetée-ville vécue.

Comme toutes les villes Algériennes, Guelma semble vivre ce décalage. En effet, les extensions des deux dernières décennies vers le Nord Est et vers le Sud par un habitat collectif social standardisé a généré une pression énorme sur la ville en matière de mobilité, activités et services.

La zone Nord Est, objet de notre étude, est, aujourd'hui totalement marginalisée et non intégrée aux restants des espaces urbain et, notamment le centre originel.

Le projet urbain comme démarche, permet la structuration et la requalification de cette zone par la délocalisation des activités industrielles nocives à l'espace urbain et non rentable, se trouvant comme barrière entre la ville et sa zone Nord Est.

Ce mémoire propose un ensemble d'actions, et c'est le diagnostic thématique de la ville de Guelma, comme moyen d'investigation, qui a permis de déterminer les enjeux auxquels la ville de Guelma est affrontée.

Afin de dynamiser et intégrer cette zone à la ville, ainsi que la présentation d'une identité et une image améliorée et renouvelée pour cette extension Nord Est de la ville, nous avons proposé le centre multifonctionnel, comme projet d'Architecture parmi un ensemble d'actions urbaine dans la zone, et ce qui va permettre l'intégration de cette zone au centre originel par des fonctions de loisirs, affaires et convivialité.

Le projet architectural centre multifonctionnel est un aboutissement d'une série d'actions à l'échelle urbaine sous forme de scénarios.

Summary

The urban growth of Algerian cities has generated a social and spatial dysfunction, and therefore the reform of the urban policies applied from the seventies and nineties have accentuated the difference between the projected city and the lived city. Like all Algerian cities, Guelma seems to measure this gap.

Indeed, the extensions of the last 20 years to the North East and to the South by a uniform social collective housing generated enormous pressure on the town in terms of mobility, activities and services.

The North East zone, object of our study, is, today totally marginalized and not integrated with the remainder of the urban spaces and, especially the first center.

The urban Project as an approach, allows the structuring and therefore the requalification of this zone by the relocation of the harmful industrial activities to the urban and unprofitable space, being like barrier between the town and its North East zone.

This thesis proposes a group of actions, and it's the thematic diagnosis of the town of Guelma, as a way of investigation, which made it possible to work out the problems facing the town of Guelma. so as to revitalize and integrate this area to the town , also because the presentation of an identity and an improved and renewed image for this extension North East of the town , we propose the multifunctional center, like project of Architecture among a group of urban actions within the zone, and what is going to allow the mixing of this zone within the original center by functions of leisure, business and conviviality.

The multifunctional architectural center project may be a culmination of a series of actions at the urban scale within the sort of scenarios.

ملخص

أدى النمو الحضري للمدن الجزائرية إلى خلل اجتماعي ومكاني، وقد أدت السياسات الحضرية المطبقة منذ السبعينيات والتسعينيات إلى زيادة الفارق بين المدينة المتوقعة والمدينة الحية مثل كل المدن الجزائرية، يبدو أن قامة تعيش هذه الفجوة

في الواقع، أدت امتدادات العقدين الأخيرين إلى الشمال الشرقي والجنوب بسبب الإسكان .
الجماعي الاجتماعي الموحد إلى ضغط هائل على المدينة من حيث التنقل والأنشطة والخدمات
المنطقة الشمالية الشرقية، موضوع دراستنا، هي اليوم مهمشة تماماً وغير مدم مع بقية المناطق
الحضرية، ولا سيما المركز الأصلي

يتيح المشروع الحضري كنهج، إعادة هيكلة هذه المنطقة وإعادة تأهيلها من خلال نقل الأنشطة
الصناعية الضارة خارج الحيز الحضري وغير المريح، كونها مثل الحاجز بين المدينة ومنطقة
شمال شرقها

تقترح هذه الأطروحة مجموعة من الإجراءات، وهذا هو التشخيص الموضوعي لمدينة قامة،
كوسيلة للتحقيق، مما جعل من الممكن تحديد القضايا التي تواجه مدينة قامة

من أجل تنشيط هذه المنطقة وإدماجها في المدينة، بالإضافة إلى تقديم هوية وصورة محسنة .
ومتجددة لهذا الامتداد شمال شرق المدينة، نقترح إنشاء مركز متعدد الوظائف، مثل مشروع
الهندسة المعمارية بين مجموعة من الأعمال الحضرية في المنطقة، وما سيسمح بدمج هذه المنطقة
في المركز الأصلي من خلال وظائف الترفيه والأعمال والود

مشروع المركز المعماري متعدد الوظائف هو تنويع لسلسلة من الإجراءات على المستوى
الحضري في شكل سيناريوهات

Chapitre introductif

Problématique. Objectif .et
méthodologie.

Introduction

Aujourd'hui En peut identifier de nombreux problèmes qui touchent à la vie des citoyens au sein de leurs quartiers, qualité de bâti, cadre de vie, éloignement, manque d'espace public, manque d'aires de jeux, insécurité...maintenant la problématique dans ces quartiers devenait alors plus large que celle du logement, se complexifier, on cherche alors à dépasser le simple objectif de production de logements dans les extensions pour intégrer de nouveaux enjeux.

Problématique :

Aujourd'hui l'Algérie se trouve face à une politique urbaine dictée et orientée principalement vers la création des extensions urbaines basé sur la production massive des logements avec l'objectif d'atteindre des résultats d'ordre quantitatif, sans considérer les standards mondiales, liés à la durabilité avec ses différentes facettes : sociale, physique, énergétique, environnementale...etc.

Actuellement la ville n'est plus seulement constituée de rues bordées de maisons, quelques bâtiments publics et espaces verts, elle est devenue plus complexe, exige des équipements de plus en plus nombreux et diversifiés.

Aussi, le développement urbain des villes (extension) a changé le mode de vie et les relations humaines, alors l'être humain a un besoin d'un espace urbain plus agréable et attractif, qui répond à ses besoins et aspirations (rencontre, sport, loisirs et détente...)

La ville de Guelma a une superficie de 3090.51 km² avec 34 communes et compte une population de 524443 ,9 (2014) habitants.

La ville du Guelma n'est pas loin du statut actuel, qui se reflète au niveau du quartier Amir Abd Kadir, c'est est un quartier dortoir en premier lieu

(Habitats collectifs) avec une superficie de 55 HA situe au POS nord du ville, en plus c'est une extension urbaine de divers formats résidentiels destinés pour absorber la densité de population croissante de la ville (500000 habitants) et pour soulager le centre de ville (la plus grande densité c'est dans le centre), Le quartier est resté isolé et éloignée et n'est pas considéré comme un point d'attraction à cause des plusieurs raisons : manque des grandes équipements, l'absence des autres fonctions (commerce et loisir), tous les flux de déplacement convergent vers le centre de la ville et pas vers les extensions...

En plus le quartier reste encore besoin des autres fonctions et des équipements de hautes qualité urbaine pour dynamiser et intégrer cette extension à son environnement immédiat et notamment pour créer un pôle attractif qui regroupe une grande majorité des fonctions commerces et loisirs sport...

A la lumière de tout ce qui précède, il apparait clairement que la problématique fondamentale qui s'impose réside dans la question de savoir:

- ✓ **Comment peut-on rendre le site un pôle attractif qui regroupe une grande majorité des fonctions et comment assurez une liaison et une continuité urbaine et fonctionnelle entre le site et le centre de la ville ?**
- ✓ **Quelles sont les moyens nécessaires pour établir cette relation et pour passer du quartier basé sur l'ordre quantitatif vers l'ordre qualitatif ?**
- ✓ **Est-ce que le renouvellement urbain peut résoudre les problèmes existants ?**

Les hypothèses :

- ✓ Une opération de requalification urbaine de cette zone urbaine par la projection des nouvelles fonctions importantes
- ✓ Améliorer le cadre bâti et le confort des habitats par la création d'une attractivité fréquente de cette cité.
- ✓ Le déménagement des unités industrielles dehors le tissu urbain

Objectif de recherche :

- ✓ Améliorer le mode de vie des habitants dans ce site par la modernisation du défèrent et par l'intégration des autres équipements (Loisir et commerce), par l'injection des autres activités et par le réaménagement des espaces publiques...
- ✓ L'amélioration du transport et la mobilité dans ce site par des
- ✓ Nouveaux moyens des transports pour relier le site avec le centre- ville
- ✓ La proposition de la réalisation des équipements permettant de créer une nouvelle image de cette partie de la ville
- ✓ Développer le périphérique nord de la ville de Guelma.
- ✓ Améliorer le système urbain de notre zone d'étude et Renforcer le lien et la dynamique entre les différents secteur et fonctions situées dans notre zone d'étude.
- ✓ Créer une attractivité fréquente de cette cité.

Structure de mémoire :

Notre méthode de recherche est une méthodologie d'une recherche scientifique avec des approches d'investigation quantitative et qualitative sous deux volets qui sont la partie théorico conceptuelle (thématique) et une partie opérationnelle (analytique).

Premièrement j'ai commencé Mon travail avec :

Partie introductive : constitue la piste de questionnement qui conduit vers la recherche

La première partie : constitue le cadre conceptuel du mémoire à travers un apport théorique des différents concepts, et expériences traitant de la thématique, elle est constituée de deux chapitres :

- **Chapitre N° 01** : consacré aux différents concepts et aux différentes théories qui traitent la thématique dans la perspective du projet urbain et du développement durable.
- **Chapitre N° 02** : consacré à l'analyse des deux exemples de projet urbain, et deux expériences qui intègrent les éléments de durabilité suivant une méthodologie participative.

La deuxième partie : constitue le cadre contextuel du mémoire, elle est constituée de deux chapitres :

- **Chapitre N° 03**: tente de dresser un portrait du contexte global de la ville de Guelma pour connaître la genèse du phénomène urbain dans sa dimension spatiotemporelle.
- **Chapitre N° 04** : focalise un diagnostic urbain et architectural dans l'esprit du développement durable et selon une démarche projet urbain,
- qui mène à la production d'un ou de plusieurs projets d'architecture qui émane de la réalité du terrain et des conditions socio-économiques.

Méthodologie :

Approche systémique : qui concernera un diagnostic de quatre volets :

- I. Contexte spatial et urbaine
- II. L’habitat logement – équipements
- III. Mobilité et déplacement et espace publique
- IV. Contexte socioéconomique
- V. Programmation et scenario

Première partie

Définitions. Concepts, exemples.

Chapitre 01

Concepts. Et théories

1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Selon la définition proposée en 1987, par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland, le développement durable est : « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

1.1. Les trois piliers du développement durable :

Le développement durable (DD) comporte essentiellement le concept de besoins, en particulier les besoins des personnes qui devraient avoir priorité absolue.

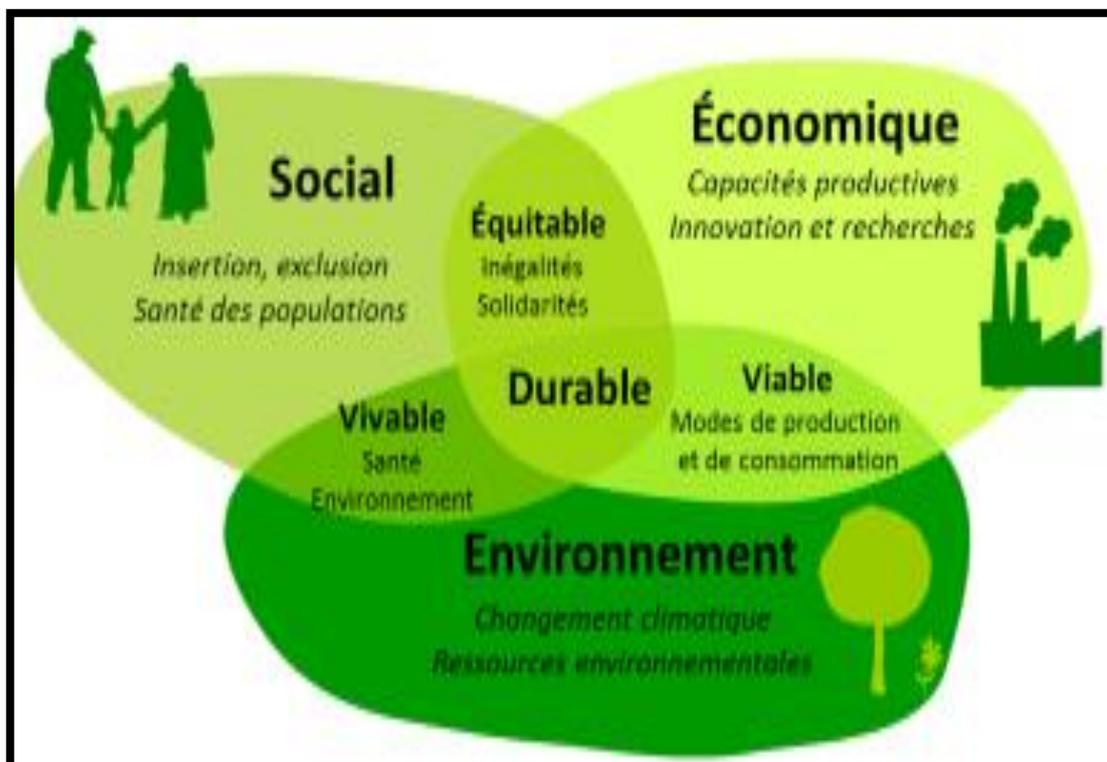


Figure : Schéma des composants du développement durable



1.2. Les Principes du développement durable :

Ces principes sont des actions qui cherchent à respecter les règles d'efficacités telles que l'équité sociale, l'efficacité environnementale et l'efficacité économique.

- **L'efficacité économique** incluse tous les couts externes sociaux et environnementaux
- **L'équité sociale** établit le droit à l'emploi, à un logement et à un revenu décent. Elle lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- **L'efficacité environnementale** se préoccupe des principes de responsabilité (un enjeu mondial : multiplier par 10 la productivité des ressources naturelles et découpler la croissance économique et la consommation de ressources).

1.2.1. Principes de long terme :

Ce type de principe détermine

- **L'évaluation** des impacts et réversibilité des choix,
- **L'innovation** en matière de pratique de management.

1.2.2. Principe de globalité :

En ce sens le global est pensé en relation avec le local. C'est un principe de subsidiarité. Mais aussi, il faut le penser globalement pour agir globalement. Car le DD est l'affaire de tous

I.2.3. Principe de gouvernance :

Dans ce principe la participation des résidents et usagers du quartier de chaque ville est capitale pour mieux gérer l'évolution urbaine.

1.3. Les objectifs du développement durable :

Les objectifs fondamentaux du développement durable sont l'équité entre les nations, les générations et les individus, l'intégrité écologique et l'efficacité économique. La concrétisation de ces trois objectifs s'appuie sur les mesures suivantes :

✓ Assurer l'équité sociale :

Permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines pour le présent et le futur, au niveau local et global, et l'amélioration de la qualité de vie (accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, ainsi que par le respect des droits et des libertés de la personne, et par la participation des différents groupes de la société aux processus de prise de décision).

✓ Conserver l'intégrité de l'environnement :

Intégrer, dans l'ensemble des actions sociales, culturelles et économiques, la préoccupation du maintien de la vitalité, de la diversité et de la reproduction des espèces et des écosystèmes naturels terrestres et marins. Ceci, par des mesures de protection de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des écosystèmes exploités.

✓ Améliorer l'efficacité économique :

Favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés

Humaines. Ceci, par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs au regard des biens et des services qu'ils produisent et consomment ainsi que par l'adoption de politiques gouvernementales appropriées (principe du pollueur/utilisateur-payeur, internalisation des coûts environnementaux et sociaux, éco-fiscalité, etc.).

2. LE PROJET URBAIN

2.1. Définition :

Cet outil d'intervention urbaine est apparu comme alternative aux outils d'urbanisme (PDAU et POS) qui se sont révélés incapable de produire de L'urbain par elle-même et à l'urbanisme de plan qui n'a pas su donner une forme lisible à la ville.

Les notions traditionnelles de plan et de planification sont progressivement remplacées par celles de développement urbain durable et de projet urbain.

Le projet urbain présente plusieurs dimensions, et peut être défini comme suit : « Le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable »



Des projets urbains.

2.2. La nécessité du projet urbain :

La nécessité du projet urbain se manifeste de plus en plus pour la mise en forme, la gestion et l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain. De nos jours, il est considéré que le projet urbain constitue l'un des noyaux composants du savoir dans les domaines d'architecture et d'urbanisme sur les plans théorique et pratique.

2.3. Les principes du projet urbain :

Ch. Deviller a fait une mise point et a fixé les principes sur lesquels doit se baser un projet urbain.

- Le projet urbain ne se fait pas en un jour, il ne peut donc pas répondre à la logique de l'urgence souvent invoqué par les maires.
- Il doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe ou formes matérielles et formes sociales sont liées dans des relations qui se sont établies dans le temps.
- Il se réfère aussi à une multiplicité de techniques par exemple architectes ingénieurs et parfois les financiers.
- Dans sa conception, il demande un savoir spécifique sur la ville, son processus de transformation, les lois qui règlent ses formes, les analyses à mener et les outils conceptuels à mettre au point afin d'établir une médiation entre les différentes échelles, de la parcelle à la ville.
- Il doit permettre le débat et l'échange avec la population dont l'avis est déterminant.
- Il s'oppose à une pensée sectorielle de l'aménagement ce qui a créé des effets de coupure très nets entre villes et parfois à l'intérieur d'une même ville.

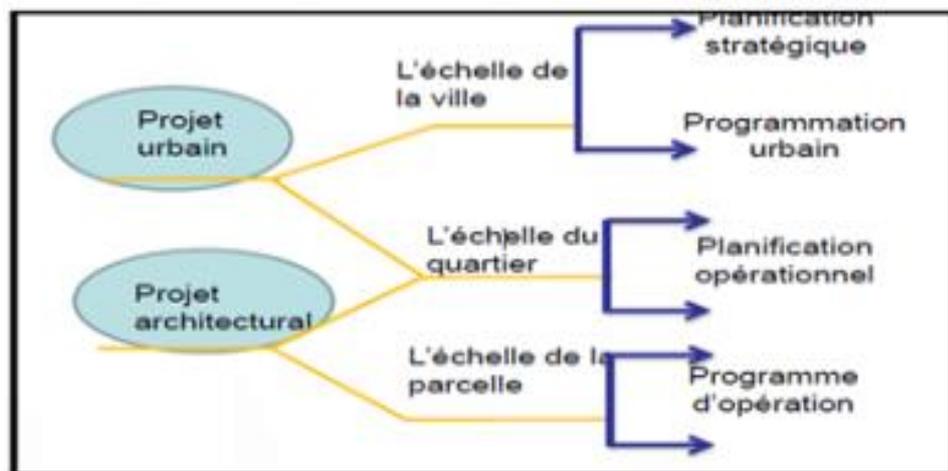
2.4. Les objectifs du projet urbain :

Les objectifs du projet urbaine sont les suivants mieux servir les citoyens.

- Favoriser le développement économique local.
- Rendre la région compétitive.
- Optimiser la gestion interne des collectivités.
- Fédérer les richesses individuelles et collectives.
- Être un fort vecteur de développement.

2.5. Les échelles du projet urbain :

La notion d'échelle permet le traitement graduel des données d'une manière hiérarchique, l'articulation des degrés d'échelle partant de la ville à la parcelle est schématisée comme suit :



Les échelles de projets urbains.

3. VILLE ET EXTENSION :

3.1. La ville :

La ville apparaît comme un organisme complexe qui se distingue du milieu géographique environnant par son aspect extérieur et l'ordonnancement spatial de ses constructions, par la densité et composition de sa population, par les activités et les modes de vie de ses habitants. La ville ou la forme urbaine constitue aujourd'hui un enjeu qui dépasse le domaine strict des techniciens pour intéresser les aspects économiques, culturels et sociale.

3.2. Définition 01 :

Le milieu urbain est à la fois un milieu physique et humain où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site et de son environnement, en fonction de ses besoins et de ses activités propres et aussi de contingences notamment socio-politiques.

3.3. Définition 02 :

La ville est un objet de préoccupation pour plusieurs champs disciplinaires et un objet d'étude pour plusieurs autres spécialistes autres que l'architecte démographes, historiens, sociologues....

La ville est un système complexe résultant des interactions entre différents facteurs déterminants : développement historique, progrès technique, réglementation, organisation sociale, conditions économiques, pouvoir politique et références culturelles

« Le mot ville, bien que son sens puisse paraître évident, est un des plus complexes de la langue française » : définir la ville est une chose difficile, car elle représente par excellence un système très complexe, un ensemble d'éléments en interaction dynamique. Qui comprenant des sous-ensembles (homme, capitaux, marchandises) qui n'évoluent pas de la même manière, ni au même rythme.

3.4. Historique de la ville :

Le fait urbain est apparu depuis les millénaires dans les foyers de grandes civilisations, notamment l'Inde, la Chine, le moyen Orient, le Bassin méditerranéen, exemple : Rome, Thièle, Venise, Londres.

Mais les villes actuelles ressemblent peu aux cités antiques ou médiévales. C'est la révolution industrielle du XIXe qui donne un coup d'accélération à la croissance urbaine au point qu'aujourd'hui on compte des villes

Gigantesques et multimillionnaires, exemple : Mexico, New York, Los Angeles et Le Caire...

3.5. Les fonctions urbaines de la ville :

Les villes apparaissent comme des organes vivants dont les activités quotidiennes suggèrent l'exercice des fonctions simples ou complexes. Ainsi certaines villes caractérisées par une activité dominante ont une fonction spécialisée. Tandis que d'autres remplissent plusieurs fonctions qui se complètent en se combinant. On peut citer entre autres :

- Les fonctions tertiaires : Elles sont générales à toutes les villes. Il s'agit de : l'administration ; le commerce ; l'éducation ; les banques, bref les services publics.
- Les fonctions de redistribution : Elles sont liées au commerce et aux multiples possibilités d'achat, de stockage, de revente qu'offrent les marchés urbains, exemple : New York, Paris, Hong-Kong, Yaoundé.
- Les fonctions industrielles : Dans les pays développés ces villes industrielles voient le jour au lendemain de la révolution industrielle, soit à proximité des zones d'extraction des matières premières, soit à proximité des sources d'énergie, exemple : Détroit, Kolwezi, Edéa.
- Les fonctions de rayonnement : universitaire (Exemple : Paris, Oxford, Harvard), Touristique (Nice, Venise, Acapulco), religieux (Exemple : Londres, Jérusalem ; la Mecque)

En général toutes les grandes villes ont des fonctions complexes en raison du rôle dirigeant qu'elle joue dans l'organisation politique, économique et administrative des pays qui les abritent.

3.6. Les problèmes urbains dans la ville algérienne :

La croissance urbaine dont les manifestations sont à la fois spatiales, démographiques et fonctionnelles, s'accompagne souvent de problèmes multiples et difficiles.

3.6.1. Problème d'équipements :

Il s'agit d'abord de la crise de logement qui résulte de la différence entre l'augmentation de la population urbaine et le rythme de construction des maisons d'habitation. Il en résulte une prolifération d'un habitat spontané et précaire dans des quartiers insalubres appelés bidonvilles.

On note également que les villes sont dotées en eau potable, système d'égouts, service de ramassage des ordures ménagères et des services de transport en commun.

3.6.2. Problème d'emploi :

Si on relève une main d'œuvre abondante, on note cependant une qualification insuffisante et un emploi inégal entre les différents secteurs de l'économie urbaine (administration, services, industries, artisanat).

3.6.3. Problème d'approvisionnement :

Il s'agit ici de l'organisation des circuits commerciaux et d'acheminement des produits vers les marchés de consommation. On note également le problème d'approvisionnement en produit de première nécessité, parfois tributaire de l'étranger.

3.6.4. Autres problèmes :

On note en outre les problèmes de grand banditisme, de délinquance, de prostitution, de pollution et parfois de bruits. Tous ces problèmes sont encore plus accrus dans les pays du tiers-mo

4. LA VILLE ET SA LIMITE :

A l'époque les hommes ont délimité leur ville par des limites matérialisés en forme des murailles ou des enceintes pour plusieurs raisons :

- ✓ Cadrer la structure urbaine de la ville.
- ✓ Distinguer la ville par rapport au village qui reste ouverte.
- ✓ Affirmer la grandeur et la force du pouvoir.
- ✓ Sécurisé la ville et la protégée contre les attaques et les invasions

4.1. Définition de la limite :

D'après Larousse la limite est une ligne qui circonscrit un espace, marque le début et/ou la fin d'un étendu.

Les diverses définitions qui s'appliquent à la notion de limites sont multiples, Nous empruntons à R. Brunet la définition qu'il en donne : « Ligne de séparation entre deux régions de l'espace, point que l'on peut atteindre ou franchir », « Signal de l'apparition ou de la disparition d'un phénomène ou d'une organisation dans l'espace, d'une distribution spatiale. La limite est parfois tranchée, souvent graduelle : elle se manifeste sous la forme de Frange. De marge.

Parfois de marches, la limite de la ville a pu être stricte lorsqu'elle correspondait à l'enceinte [...] elle est aujourd'hui très complexe en général. Les limites d'une contrée sont ordinairement floues, ce qui ne les empêche nullement d'exister »

4.2. Extension des villes :

Définitions et représentations est centré sur le phénomène d'étalement urbain, son historique et ses traductions spatiales. Afin de comprendre le processus de l'étalement urbain dans tous ses aspects, nous commençons tout

D'abord par un inventaire des différentes définitions du terme « extension urbain ou étalement urbain

4.3. L'extension urbain, présentation et définition :

Comment peut-on définir l'extension urbain ?

Plusieurs définitions coexistent, tant chez les organisations non gouvernementales qu'au sein des institutions étatiques ou à l'intérieur des cercles universitaires. Cela entraîne de la confusion et disqualifie le terme ou, à tout le moins, réclame une réflexion plus approfondie (Franz et al., 2006). Malgré leurs particularités, la plupart des définitions mettent l'accent sur la faible densité et la vaste étendue des villes contemporaines.

4.4. Historique de l'extension urbain de la ville :

L'étalement urbain est la traduction de l'expression anglaise Urban sprawl dont l'usage initial, en 1937, reviendrait à Earl Draper de la Tennessee Valley Authority (Black, 1996). Selon les auteurs, les premières traces écrites du concept sont attribuées à Battenheim et Cornick, en 1938 (Maret, 2003), ou à William Whyte, en 1957 (Wassmer, 2002).

L'expression aurait été introduite dans la langue française au milieu des années 1960. Cependant, l'énoncé anglais mettrait l'accent sur le manque de planification et d'intégration de secteurs résidentiels périphériques, alors que le concept français focaliserait davantage sur la notion de densité (Ghorra-Gobin, 2003). Selon Barcelo et Trépanier (1999 : IX 03),

L'étalement de la ville prendrait trois configurations spatiales caractéristiques, « les strips, principalement commerciaux, qui s'étendent le long des axes routiers, le développement sporadique en saut-de-mouton ainsi que les vastes étendus de la nouvelle banlieue monofonctionnelle, à faible densité, presque exclusivement composées de maisons unifamiliales ».

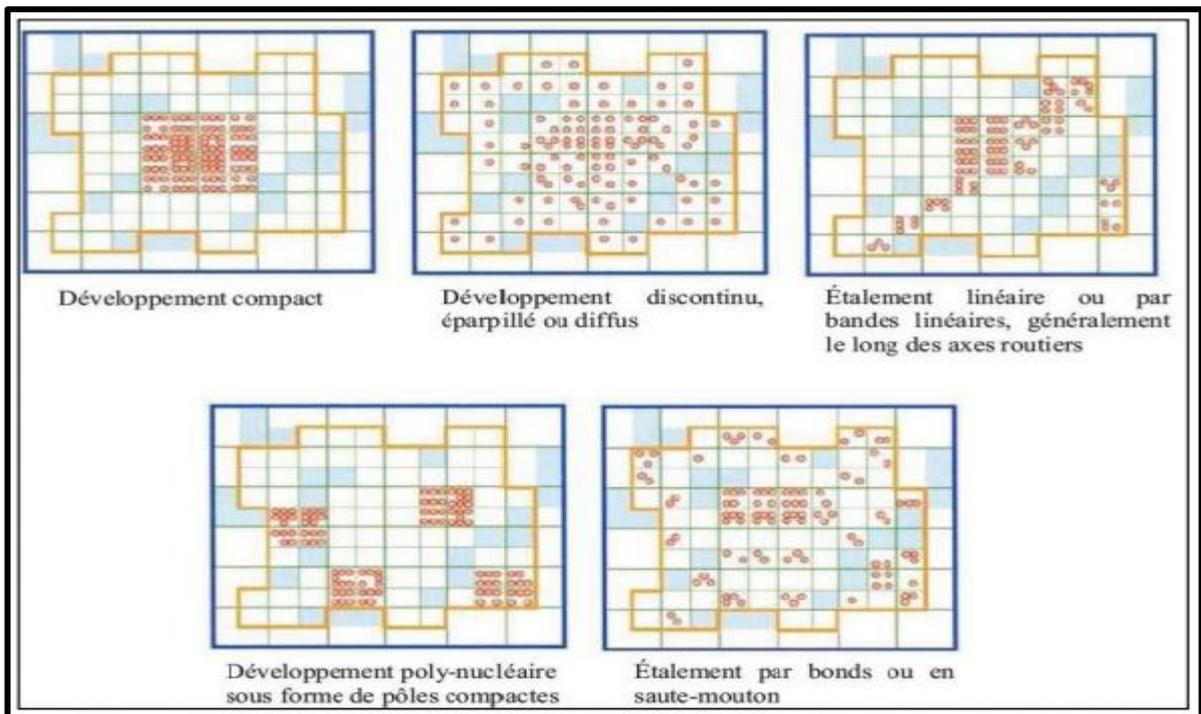
4.5. Les définitions de l'extension de la ville :

L'extension de la ville est un phénomène d'expansion géographique des aires urbaines par l'implantation en périphérie, au détriment de larges zones principalement agricoles, de types d'habitat peu denses (banlieues pavillonnaires, maisons individuelles). Cette dilatation de l'espace urbain se traduit par une diminution de la densité des zones urbanisées du fait d'une extension géographique plus rapide que la croissance démographique.

En d'autres termes, l'extension de la ville décrit le fait que les villes croissent en surface et que le territoire s'artificialise à un rythme beaucoup plus important que ne l'imposerait le seul facteur démographique ».

- Accroissement spatial des aires urbaines, qui va de pair avec un éclatement des lieux de vie entre les centres anciens et les franges périurbaines. « **Antoni et Youssoufi, 2007** ».01
- Avancement de la ville sur les zones agricoles, forestières, plus généralement non urbanisées, pour donner naissance à des espaces construits souvent caractérisés par une faible densité, une monotonie paysagère et la standardisation poussée des différents éléments urbains (voies, maisons, entrepôts, etc.). « **Mancebo, 2013a : 101** ».02
- Phénomène d'extension de plus en plus vaste et discontinue de l'urbanisation, entraînant de profondes modifications des structures urbaines et des déséquilibres sociaux et environnementaux. « **MULETA** ».

4.6. Les formes de l'étalement urbain :



Formes de l'étalement urbain

4.7. Les causes et les conséquences de l'étalement urbain :

4.7.1. Les cause de l'étalement urbain :

L'étalement urbain se produit sous l'effet d'interactions socio-économiques avec des contraintes spatiales et environnementales locales. Il s'accélère avec l'amélioration des réseaux de transport et de la mobilité. Des facteurs micro- et macro-socio-économiques interagissent : les moyens de transport, le marché foncier, les préférences individuelles de localisation résidentielle, les évolutions

Démographiques, l'attractivité des régions urbaines, et l'application de politiques de planification d'utilisation des sols aux échelles locale et régionale.

4.7.2. Les conséquences de l'étalement urbain :

Selon le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable et l'Observatoire des Territoires de la DATAR, « [L'artificialisation des sols] aboutit à une fragmentation et à un cloisonnement des milieux naturels. La baisse des surfaces d'espaces non fragmentés et la présence d'obstacles peut gêner les populations de certaines espèces pour l'accomplissement de leur cycle de vie, leurs migrations, voire le déplacement de leur aire de répartition dans le cadre des changements climatiques.

Par ailleurs, l'étalement des espaces artificialisés concourt à l'augmentation des déplacements, et donc à des émissions de polluants et gaz à effet de serre. Enfin, les sols artificialisés sont souvent imperméabilisés, ce qui amplifie les phénomènes de ruissellement et perturbe le régime des eaux (possible augmentation des risques d'inondation et de rabattement des nappes phréatiques) et affecte leur qualité (état chimique et écologique)

5. Les interventions urbaines :

5.1. La Reconquête d'un Espace Urbain :

Il s'agit d'articuler la ville en créant des liens entre les quartiers, en requalifiant les voies de desserte et les cheminements piétons et en favorisant les échanges.

Dans les quartiers en difficulté, l'action sur l'espace public est un moyen d'agir contre les phénomènes de « ghettoïsation ».

Reconquérir les quartiers en difficulté et l'urbanisation périphérique passe par la requalification de ces quartiers afin de redonner aux habitants une meilleure image d'eux-mêmes au travers de l'espace dans lequel ils évoluent,

Créer des effets d'entraînement sur d'autres actions privées rénovation de façades, installation de commerces et de services– entretien des espaces verts, aménagement répondant à leurs besoins.

5.2. L'Aménagement urbain :

Organisation de l'espace (Urbain Design chez les Anglo-saxons), « Le terme aménagement urbain est très utilisé, prometteur en signification car très générique en comparaison à urbanisme. Il concerne plusieurs échelles à la fois.

- ✓ Aménagement du territoire : grands choix économiques, sociaux.
Aménagement urbain : échelle de la ville.
- ✓ Aménagement de détail : échelle de la parcelle et de l'îlot où s'exerce la création architecturale »

5.3. Le Renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville. Il est en général un phénomène de densification du tissu urbain existant. La ville évolue sur elle-même et sa croissance se fait par mutation du tissu urbain (démolition/reconstruction ou construction dans les dents creuses).

Le "renouvellement urbain" semble être devenu une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme. Ce concept est désormais utilisé pour désigner des actions d'urbanisme qui concernent une grande diversité de situations en ville. Leur dénominateur commun réside dans l'idée qu'il faut intervenir sur la ville existante, "reconstruire la ville sur la ville", pour en récupérer les parties les plus abandonnées, les plus obsolètes, bien situées en regard de leur équipement, afin d'y développer des réalisations répondant aux besoins actuels des villes. Il s'agit de rompre avec une pratique antérieure ancienne, ancrée dans les habitudes urbanistiques, qui consistait à créer, en dehors de

Territoire déjà urbanisé de la ville, les ensembles de construction dont avait besoin sa croissance, tant pour l'habitat que pour les activités.

5.4. La Requalification urbaine :

Définition du dictionnaire français, Requalification : Nouvelle qualification, donc nouvelle attribution d'une qualité. Le renouvellement urbain désigne aussi le phénomène de requalification de quartiers existants.

5.5. La Rénovation urbaine :

La rénovation urbaine est une opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et la reconstruction sur le même site, d'immeubles de même nature.

Toute opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeubles vétustes et, le cas échéant, la reconstruction, sur le même site, d'immeubles neufs ;

Comme son nom l'indique, la rénovation urbaine vise à « rénover » un périmètre urbain : « La rénovation urbaine peut se définir comme une action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres. Elle se concrétise par une ou plusieurs actions suivantes : la réhabilitation ou la construction de logements, la création ou l'amélioration des équipements collectifs tels qu'elle est définie par le Gouvernement, la création ou l'amélioration des

espaces verts, la création ou l'amélioration des bâtiments destinés aux commerces ou à des activités de services »

5.6. La Restructuration :

La restructuration est une opération qui consiste en une intervention sur les voiries et réseaux divers et en une implantation de nouveaux équipements.

Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots et une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation.

Elle peut être totale ou partielle, elle concerne aussi bien les réseaux de viabilité que les immeubles ou groupes d'immeubles.

Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots et une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation.

Zucchelli résume cette action comme étant « l'ensemble des dispositions et des actions administratives, juridiques, financières, et techniques coordonnées et décidées par les responsables de la gestion urbaine avec les partenaires publics et privés pour intervenir dans certaines parties de la ville existantes »

5.7. La Réhabilitation ;

La réhabilitation est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles ou d'équipements en vue de leur donner les commodités essentielles. La réhabilitation est toute opération qui consiste en l'intervention sur un immeuble ou un groupe d'immeubles en vue de leur restituer leurs aspects initiaux et d'améliorer le confort et l'usage des Équipements d'exploitatio

5.8. La Revitalisation urbaine :

L'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de services. Elle met en œuvre un partenariat entre le secteur privé (habitants, commerçants, professions libérales, promoteurs immobiliers, sociétés,) et le secteur public.

(Article 172 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine CWATUP).

5.8.1. Les objectifs de la revitalisation urbaine sont :

- ✓ Améliorer les conditions sociales et économiques de la population du secteur ;
- ✓ Agir dans un grand nombre de domaines et sur des facteurs et des conditions de vie qui engendrent la pauvreté ;
- ✓ Agir sur le cadre bâti pour améliorer le milieu physique (logements, aménagements urbains, infrastructures, transports, espaces verts, équipements collectifs, etc.) ;
- ✓ Agir dans une optique de développement durable ;
- ✓ Favoriser la prise en charge de la mise en œuvre et du suivi des actions planifiées par les citoyens et les instances qui les représentent

Chapitre 02 :

Analyse des expériences et des
exemples.

Analyse des exemples :

Relativement à la ville de Guelma par rapport aux besoins du renouvellement de son cadre bâti de certaine zone notamment la zone pos nord « citée Amir abd elkader » Il parait important de tirer des leçons à travers des expériences réalisées ailleurs, afin de faciliter notre intervention et de s'approcher le plus possible de l'objectif visé.

1. Critères de choix des exemples :

D'après notre analyse de la zone d'étude et ses contextes, on a fixé les critères suivants :

- Absence des équipements (manque d'emploi) et disfonctionnement.
- des friches vide a requalifiée
- une zone industrielle qui consomment la plupart du terrain stratégique

2. Exemple N°01 : La rénovation urbaine du quartier de Mermoz Nord, Lyon 8^{ème}

2.1. Présentation de projet :

Le renouvellement urbain de Mermoz Nord intègre donc des enjeux d'habitat mais aussi de commerces, de déplacements et de requalification des espaces publics



Le quartier Mermoz Nord est situé à l'entrée Est du 8ème arrondissement de la ville de Lyon. Il est assez jeune, a été coupé en deux par l'autopont (arrivée de l'A43). Il est composé de deux quartiers Mermoz Nord et Mermoz Sud d'identité distincte mais de culture très proche

2.2. La problématique du quartier.

A l'échelle de l'Est du 8ème, le quartier est enclavé, d'une part, au sud, par l'autopont Mermoz / Pinel, barrière physique forte entre Mermoz Nord et Sud, et d'autre part, par le manque de liaison avec les quartiers pavillonnaires voisins. Il en résulte une accessibilité piétonne difficile et un enclavement du quartier.

A l'échelle de Mermoz Nord, très peu d'activités sont présentes ; cette absence de mixité de fonction rend le quartier peu dynamique et peu attractif, aussi le disfonctionnement des espaces qui donne un sentiment d'inconfort et d'insécurité

Chez les habitants. Logés exclusivement dans des logements sociaux vieillissants et inadaptés, les locataires de Mermoz Nord sont touchés par la précarité et le chômage. Le quartier présente clairement un manque de mixité sociale, ainsi qu'un habitat délabré et vétuste.

2.3. Les objectifs de l'opération :

Dans cette analyse, on a choisi d'orienter le projet vers une intervention sur les limites du quartier Mermoz Nord afin de l'ouvrir et l'intégrer à son environnement.

Alors dans cette pensée, le projet OSMOSE vise les objectifs suivants :

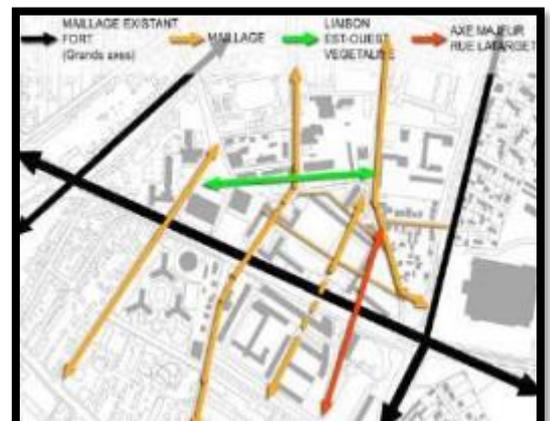
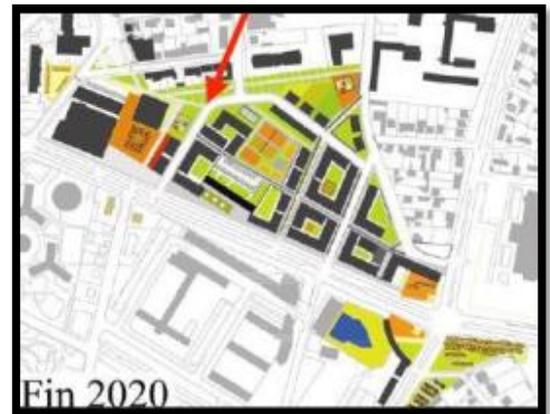
- ✓ Désenclaver physiquement le quartier et renouer des liens avec les quartiers voisins.
- ✓ Dynamiser et rendre attractif le quartier, par une implantation d'activités, et l'aménagement d'espaces publics attractifs.
- ✓ Améliorer l'habitat pour assurer une mixité sociale.



2.4. Programme d'intervention.

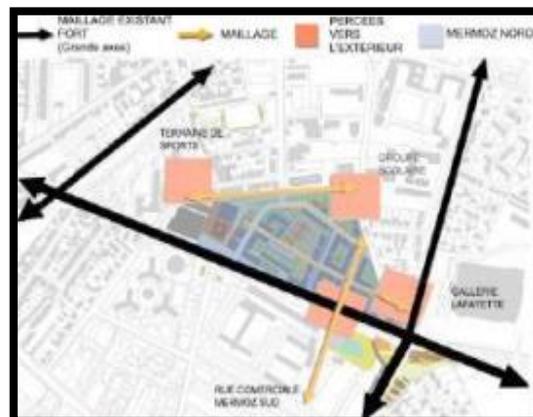
Afin de désenclavement physiquement le quartier :

- ✓ Le projet OSMOSE prévoit une intervention sur les axes de circulation du quartier. Celle-ci s'appuiera sur La suppression du viaduc Mermoz /Pinel, qui engendrant nuisances et Insécurité pour les Riverains. Cette destruction Crée une entrée progressive dans l'agglomération par l'aménagement d'un boulevard urbain paysage où chaque mode de transport aura sa place.
- ✓ Le développement d'un réseau de voiries Interne claires et hiérarchisées au sein du quartier Mermoz Nord, dont le maillage s'insèrera dans Le tissu environnant et notamment sur le nouveau boulevard Mermoz pour l'ouverture du quartier sur son environnement.
 - Le prolongement des rues Texier et Latarget assurera également la couture



- ✓ urbaine entre Mermoz Nord et Mermoz Sud.
 - **La création d'un axe piéton végétal** qu'est un parcours vert entre le groupe scolaire et la place Sangnier

- ✓ Ce cheminement piéton est bordé par des jardins ouvriers, destinés à la population du quartier. Notre volonté est de développer un axe Est-Ouest marqué, dans l'optique d'ouverture de Mermoz nord vers les quartiers environnants.
 - Travailler aux limites du quartier (galerie Lafayette, groupe scolaire et la place Sangnier) par des percées physiques sur l'extérieur, offrant une perspective viaire entrante sur le quartier qui renforceront l'accessibilité du quartier : **L'ouverture physique et visuelle de Mermoz Nord**



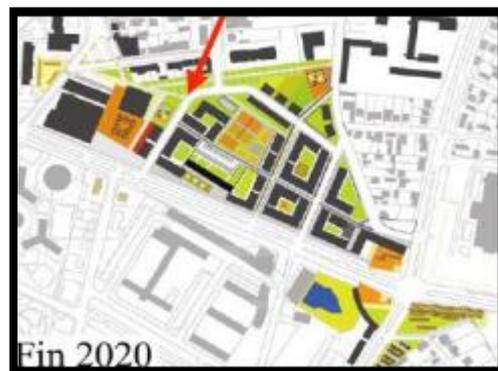
- **La création d'un réseau d'espaces publics fonctionnels et hiérarchisés, en lien avec le contexte et les pôles environnants de Mermoz Nord** que sont la place Sangnier et la place que nous appellerons place des Galeries Lafayette. Situées aux limites du quartier, elles jouent le rôle de rotule entre le quartier et son environnement direct.

- Au niveau du groupe scolaire, les prolongements des rues Têtière, Latarget et l'axe végétalisé Est-Ouest relieront Mermoz Nord avec le Nord du quartier.
 - **Le projet Osmose s'efforce d'offrir une dynamique interne au quartier et de lui apporter un caractère attractif :**

- Il prévoit **la création d'une façade urbaine dense le long du boulevard Mermoz**. L'orientation des nouveaux bâtiments le long du boulevard Mermoz, sera parallèle à celui-ci afin de créer une continuité du bâti. Les seules ouvertures seront constituées par les rues perpendiculaires présentant elles-mêmes une continuité des façades.
- L'implantation d'activités tertiaires au niveau de rez-de-chaussée de ces nouveaux bâtiments le long du boulevard que permettront de redynamiser économiquement le quartier et d'y **développer une réelle mixité de fonction**.
- Le renforcement de l'attractivité commerciale du quartier se fera par la réimplantation des commerces de Mermoz Nord, depuis l'avenue, dans la rue Latarget prolongée en continuité avec la rue commerçante de Mermoz Sud.
- **L'aménagement d'espaces publics attractifs**, qui comportera également **une mise en valeur des équipements existants** à proximité du quartier, comme la piscine de Mermoz Sud, dont nous déplacerons l'accueil sur la place des Galeries.
- **Afin d'améliorer l'habitat et d'assurer une mixité sociale au sein de Mermoz Nord :**



Les bâtiments actuels de: Mermoz nord



Réhabilitation des habitats sociaux

- ✓ Le nombre des logements sociaux en 2020 est de 350 logements alors que le parc de
- ✓ Logements libres (locatif privé et accession à la propriété), inexistant en 2006, mais en 2020 sera de 454 logements.
- ✓ La hauteur des bâtiments varie entre R+4, R+5 et R+6.
- ✓ La majeure partie du quartier sera réaménagée en îlots mixtes.

2.5. Schéma de composition urbaine et éléments de programme :



Plan de masse

surface du terrain d'assiette totale	surface plancher	nombre de logements	proportion habitat	Surface des bureaux	Proportion bureaux	Proportion d'espace vert	Nombre de niveaux	Coefficient d'occupation du sol
6,8 ha	36 140 m ²	570	(52 % de logements sociaux, 48 % de logements privés)	4 560 m ²	13 %	30%	Varie entre R+4 et R+6	2

Les indicateurs de Mermoz Nord.

3. Conclusion

L'animation fonctionnelle, la mixité sociale, l'amélioration de cadre de vie le désenclavement et l'interconnexion avec la ville, représentent les interventions majeures du projet de rénovation urbaine du quartier Merrmoz.

1. Exemple 02 : Quartier durable Eco-parc Neuchâtel, Suisse :



Vue sur le quartier Eco-parc.

1.1. Présentation du projet.

Le projet Eco parc consiste en la création d'un nouveau quartier sur une ancienne friche ferroviaire située à proximité immédiate de la gare de Neuchâtel. Son périmètre inclura à terme le bâtiment de l'Office fédéral de la statistique (OFS), d'anciens bâtiments industriels transformés et de nouvelles constructions destinées à l'habitat, à l'enseignement et au travail. Il constituera un nouveau pôle urbain contemporain



Situation du quartier Eco-parc.

1.2. La problématique du quartier :

Le quartier ECO-parc était une ancienne friche ferroviaire contenait des anciennes constructions en état dégradée et constituait une rupture urbaine.

1.3. Les objectifs de l'opération :

Le projet Eco-parc est vise les objectifs suivants :

- ✓ Reconquête de la friche urbaine par la reconversion et réhabilitation des anciennes constructions.
- ✓ Injection des nouvelles fonctions et équipements pour constituer un nouveau pôle urbain contemporain.
- ✓ Amélioration des qualités de vie de population habitable et environnementale selon les principes de durabilité.

1.4. Le programme d'intervention.

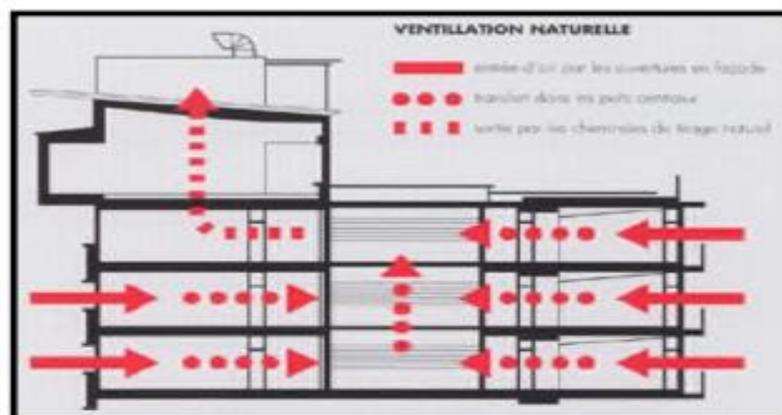


- | | |
|---|-----------------------------|
| 1. Office Fédéral de la Statistique. | 5. Lofts. |
| 2. Office Fédéral de la Statistique – Tour. | 6. Immeubles d'habitations. |
| 3. Transeuropéen : commerces, bureaux. | 7. Habitations existantes. |
| 4. Ecoles cantonales : Conservatoire de Musique / Haute Ecole de Gestion. | 8. Bureaux |

1.4.1. Fiche technique :

- ✓ **Surface** : 5,45 ha.
- ✓ **CES** : 1,60. COS : 0,40.
- ✓ **Surface de planche rutilé (SBPU)** : 75 000 m².
- ✓ **Nombre de logements** : 165 logements.
1000 emplois.

1.4.2. Le pilier environnemental :



Système de ventilation naturelle

- Gestion de l'Énergie.
- Recours aux énergies renouvelables.
- Réduction des besoins énergétiques de chaleur : bonne isolation thermique, renouvellement d'air contrôlé et utilisation de gains passifs.
- Réduction des besoins énergétiques d'électricité : recours à la lumière naturelle, ventilation naturelle estivale, rafraîchissement passif nocturne.

1.4.3. QEB :

- ✓ Prise en compte de l'énergie grise dans le choix des matériaux.
- ✓ Intégration d'aspects environnementaux à travers le label MINERGIE.
- ✓ Label MINERGIE-ECO pour le bâtiment de l'OFS.

1.4.4. Gestion de l'eau.

- ✓ Aménagement de terrains perméables et de bassins de rétention
- ✓ Toitures végétalisées et tranchées de retardement permettant la rétention des eaux de pluie, puis une redistribution progressive dans les réseaux de la ville.
- ✓ Cuves pour la récupération des eaux de pluie en toiture et leur réutilisation (WC, arrosage...).

1.4.5. Gestion des déchets.

- ✓ Chaque cuisine contient une double poubelle pour les déchets ménagers usuels et pour les déchets verts.
- ✓ Caves permettant de stocker temporairement des déchets recyclables avant d'aller les apporter à leur lieu de recyclage ultime.
- ✓ Point de recyclage à proximité directe du bâtiment.
- ✓ Centrale de recyclage à 4 kilomètres.
- ✓ Sensibilisation.

1.4.6. Chantier à faible nuisance.

- ✓ Tri et recyclage des déchets.
- ✓ Concassage sur place des matériaux et revalorisation en remblais et possibilité offerte à tous publics et entreprises de réutiliser les matériaux issus de démolitions/démontage de bâtiments.

1.4.7. Transport, mobilité, mode doux, transport en commun.

- ✓ Création d'une ligne de transports publics.
- ✓ Parcs à vélos mis à disposition et création de bandes cyclables.
- ✓ Quartier entouré d'une zone 30 km/h maximum.
- ✓ Nombre de places de parking limité à 30% par rapport à la norme, grâce à la complémentarité des utilisateurs de jour (employés et étudiants) et du soir (habitants) et à la proximité du pôle de mobilité majeur qu'est la gare

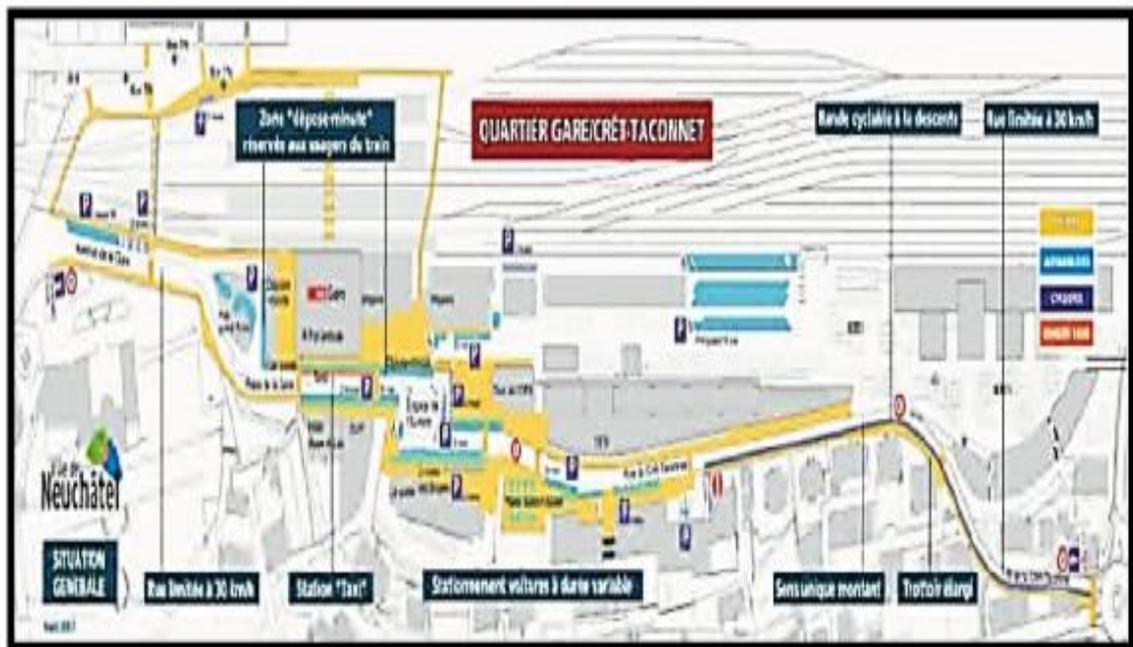
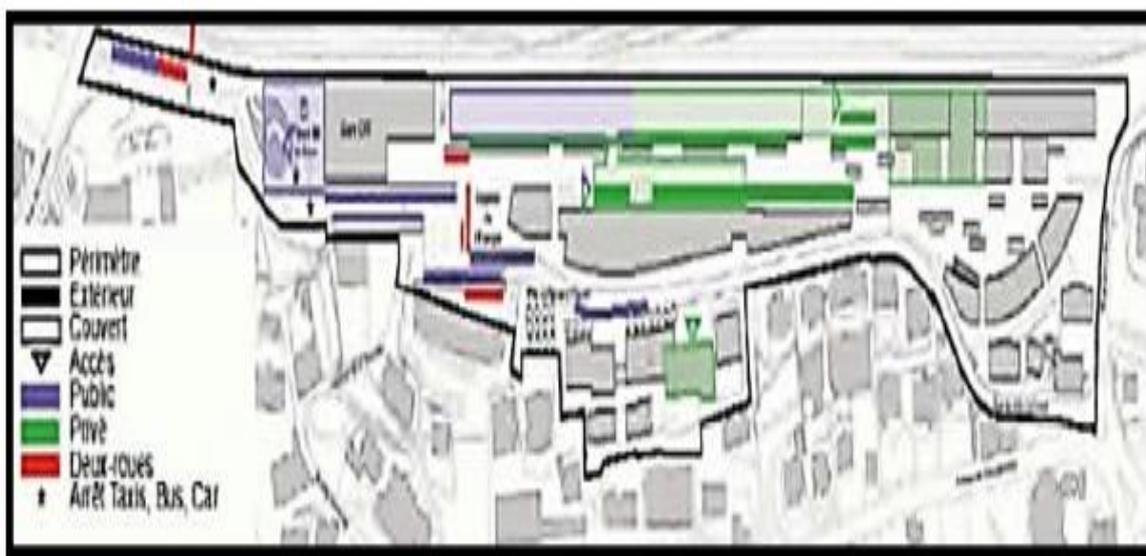


Figure : Plan de mobilité et stationnement.

- ✓ Plan du stationnement : diversification de l'offre

- ✓ Concept de parking global multi-utilisateurs privé-public, 1109 places, besoins réduits au minimum de la réglementation, encouragement à l'utilisation des transports publics.
- ✓ Parking deux-roues 102 places, places vélos et scooters électriques.
- ✓ Réflexions pour une station vélos, passerelle du Millénaire.



Plan de mobilité douce

1.4.8. Mixité sociale et fonctionnelle :

- ✓ Près de 1000 emplois créés (bureaux, commerces).
- ✓ Offre diversifiée en logements.
- ✓ Création d'un édifice multifonctionnel à vocation tertiaire : le Transeuropéen.
- ✓ Installation de deux écoles cantonales : Conservatoire de Musique et Haute Ecole de Gestion

1.4.9. Confort, santé et ambiance :

- ✓ Accès facilités pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite
- ✓ Appartements équipés d'un renouvellement d'air contrôlé.
- ✓ Recours maximal à la lumière naturelle.

- ✓ Toiture végétalisée offrant une promenade avec vue panoramique depuis le restaurant.

2. Conclusion :

Parmi les points qu'on peut retenir de l'exemple de Quartier durable Eco-parc Neuchâtel, Suisse on a :

- ✓ -La valorisation du patrimoine bâti (mémoire et identité).
- ✓ -La Qualité de vie et confort des usagers.
- ✓ -L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. -Optimisation des coûts de fonctionnement et réduction des coûts externes. -Synergies et flexibilité des équipements

3. Synthèse des exemples :

A l'issue de l'analyse des différents exemples internationaux concernant des fragments ayant les mêmes problèmes que notre projet nous avons pu retenir quelques solutions qui peuvent nous aider à résoudre la problématique liée à notre situation.

Parmi ces solutions nous pouvons citer :

- ✓ Le désenclavement et l'interconnexions avec l'ensemble de la ville.
- ✓ La création et réaménagement des espaces verts pour le renforcement de la mixité sociale et l'amélioration du paysage urbain.
- ✓ La favorisation du déplacement piétonnière.
- ✓ La dynamisation urbaine à travers la projection de différentes fonctions.
- ✓ Amélioration du cadre de vie des habitants par l'intégration des nouvelles technologies et procédés, dont le but de rationaliser la consommation des énergies faucilles.

Deuxième partie

Diagnostic, programmation,
scenario.

Chapitre 03

Contexte général de la ville de
Guelma.

1. Introduction

La ville de Guelma est évoluée et évolue encore, les déplacements sont à la fois cause et effet de l'organisation de son territoire.

L'élaboration d'une intervention sur une partie ou morceau de la ville devrait d'abord être précédée par l'étude de son état actuel selon une démarche de diagnostic pour ressortir les potentialités et les faiblesses afin de mieux intervenir

1.1. Présentation de la ville de Guelma

Guelma Ex CALAMA est une ville de l'Est algérien, elle se situe à 290 mètres d'altitude et à 537 km d'Alger. Elle est limitée

➤ A /L'échelle nationale :

Situation géographique et administrative de la ville : situation stratégique reliant la cote et les villes intérieures. Wilaya de l'Est Algérien, Guelma est située au nord-est de l'Algérie, à 60 km de la mer méditerranéenne, à 100 km de la métropole Constantine et à 150 km de la frontière.

➤ B/ L'échelle régionale :

Elle est limitée par :

- La wilaya d'Annaba au NORD.
- La wilaya de Skikda au NORD OUEST.
- La wilaya de Constantine à l'OUEST.
- La wilaya OUM EL BOUAGHI au SUD.
- La wilaya de SOUK AHRAS à l'EST.
- La wilaya de TAREF au NORD EST.

La Ville de Guelma se trouvant au carrefour de grandes villes comme Annaba, Skikda et Constantine, cette spécificité offre à cette ville une importance non négligeable dans le domaine industriel, que ce soit agricole ou mécanique., Administrativement la commune de Guelma est limitée :

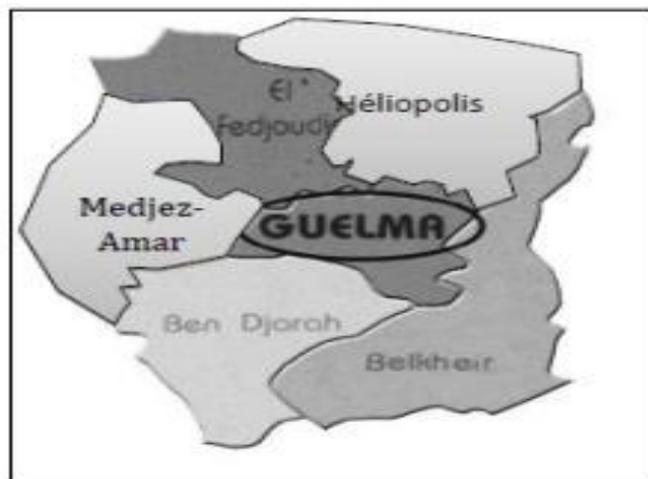
- ✓ Au nord par les communes d'El Fedjoudj et Héliopolis
- ✓ Au sud par la commune de Bendjerrah
- ✓ A l'est par la commune de Belkheir

✓ A l'ouest par la commune de MEDJEZ-AMAR

Elle a été érigée en commune mixte en 1854, puis en chef-lieu d'arrondissement (Daïra) en 1858, avant d'être promue chef de wilaya en 1974



Carte : situation géographique de la ville de Guelma
Source : www.google.com



Carte : Les communes limitrophes de la commune de Guelma
Source : auteur

1. Contexte identitaire de la ville de Guelma

1.1. Perception et identité :

La ville de Guelma présente certaines réalisations architecturales et de dynamique socio spatiale qui lui confèrent sa spécificité dans et au-delà son territoire. Parmi ces édifications ponctuelles l'on note le théâtre antique, mal révélé au visiteur certes, mais aujourd'hui mis en valeur dans un cadre de préservation et valorisation des patrimoines en Algérie.



Théâtre romain a Guelma, Algérie
Source : www.google.com

De l'époque de byzantine, et plus loin française s'affirme la caserne par sa muraille imposante ; s'affirment également les jardins publics dont le square Seridi.



La caserne de l'époque byzantine, le square Seridi, Guelma
Source : www.google.com

Cependant, il est à noter que l'entité urbaine d'Oued Skoun par sa masse et le Boulevard du Volontariat qui la prolonge sont en eux même des repères dans l'ensemble de l'agglomération.

L'autre entité urbaine repère reste le noyau originel avec son tissu en damier, ses constructions, ses jardins et ses équipements.



Boulevard du volontariat (oued Skoun 1962)

Source : Meddour Lakhdar .2008

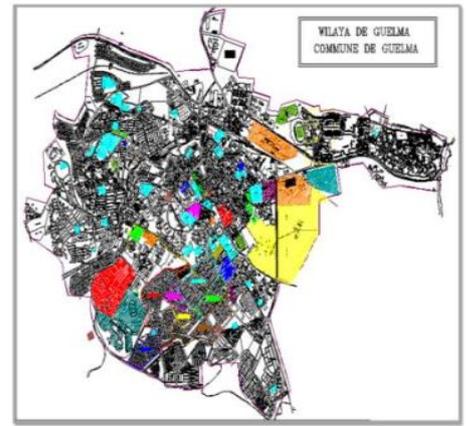
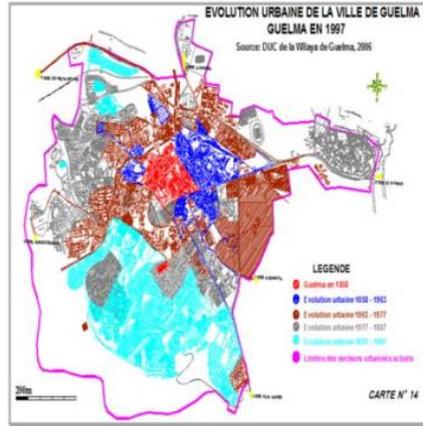
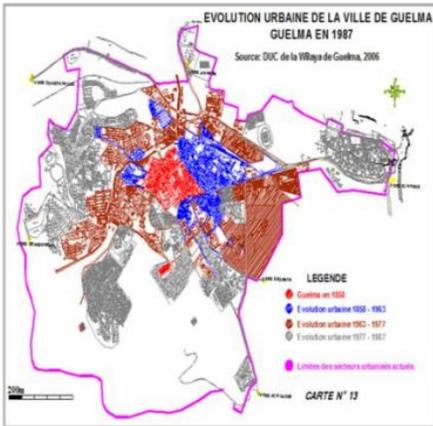
Guelma est emblématique dans l'histoire de la Révolution Algérienne. Ce fait du soulèvement d'un peuple et le fait du martyr sont symbolisés çà et là par des stèles et des sculptures. Ce qui les consacre par contre au plus haut degré c'est l'œuvre Maqam El chahid au Nord de la ville et qui constitue une culminance dans le paysage et le profil urbain à Guelma.



La stèle de Maqam el chahid, Guelma

Source : www.google.com

2. Croissance et structure urbaine de la ville



En 1858 :

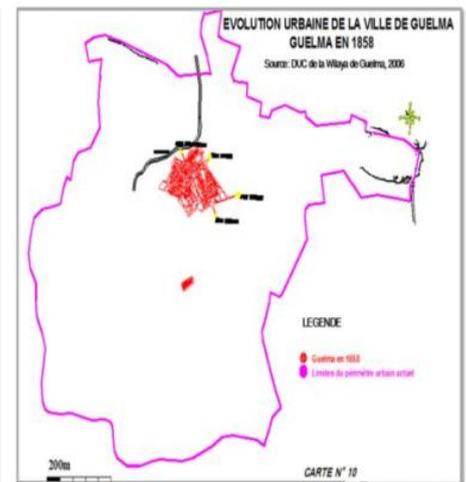
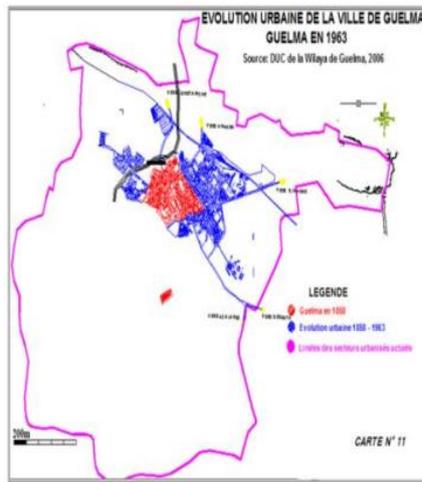
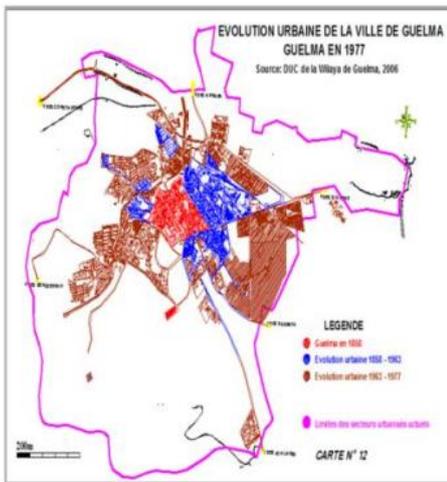
Croissance aux niveaux Nord de la ville concernant la caserne et quelque maison ancienne en 1858

En 1858-1963 :

Extension vers l'Est concernant la Gare et l'Abattoir et autres vers l'Ouest au long de l'oued skhoune entre 1858-1963

En 1963-1977 :

Extension vers l'Est encore concernant des Zones industrielles et autres vers le Nord et le Sud en 1963-1977



En 1977-1987 :

Extension vers l'Ouest et vers le Sud-ouest concernant l'université 08 Mai 45 en 1977-1987

En 1987-1997 :

Extension vers le Sud concernant Oued Maiz et lotissement Ain defla au Nord-ouest en 1987-1997

Guelma actuellement

3. Relief :

La géographie de la Wilaya se caractérise par un relief diversifié dont on retient essentiellement une importante couverture forestière et le passage de la Seybouse qui constitue le principal cours d'eau. Ce relief se décompose comme suit :

Montagnes : 37,82 % dont les principales sont :

- 1 – Mahouna (Ben Djerrah) : 1.411 M d'Altitude
- 2 – Houara (Ain Ben Beidha) : 1.292 M d'Altitude
- 3 – Taya (Bouhamdane) : 1.208 M d'Altitude
- 4 – D'bagh (HammamDebagh) : 1.060 M d'Altitude

Plaines et Plateaux : 27,22 %

Collines et Piémonts : 26,

Autres : 8,67 %

4. CLIMAT :

Le territoire de la Wilaya se caractérise par un climat subhumide au centre et au Nord et semi-aride vers le Sud. Ce climat est doux et pluvieux en hiver et chaud en été. La température qui varie de 4° C en hiver à 35.4°C en été, est en moyenne de 17,3° C.

Quant à **la pluviométrie**, on enregistre :

- ✓ 654 mm/an à la station de Guelma
- ✓ 627 mm/an à la station d'Ain Larbi
- ✓ 526 mm/an à la station de Medjez Amar

Cette pluviométrie varie de 400 à 500 mm/an au Sud jusqu'à près de 1000 mm/an au Nord. Près de 57% de cette pluviométrie est enregistrée pendant

la saison humide (Octobre Mai). Ce climat dont jouit la Wilaya est assez favorable à l'activité **agricole et d'élevage**.

5. Hydrogéologie :

Le territoire de la Wilaya de Guelma comporte globalement 04 zones (ou sous bassins versants) hydrogéologiques distincts :

- 1/ Zones des plaines de Guelma et Bouchegouf (Moyenne et basse Seybouse)
- 2/ Zone des Djebels au Nord et Nord-ouest
- 3/ La zone des plaines et collines de Tamlouka
- 4/ La zone des Djebels surplombant les Oueds Sedrata et Hélia

5.1. Principaux Oueds :

5.1.1. Oued Seybouse :

Il prend sa source à Medjez Amar (point de rencontre entre Oued Charef et Oued Bouhamdane). Il traverse la plaine Guelma - Bouchegouf sur plus de 45 Km du Sud au Nord. Son apport total est estimé à **408 millions m³/an** à la station de Boudroua (commune d'Ain Ben Beida)

5.1.2. Oued Bouhamdane :

Qui prend sa source dans la Commune de Bouhamdane à l'Ouest de la Wilaya. Son apport est de **96 millions m³/an** à la station de Medjez Amar

5.1.3. Oued Mellah :

Provenant du SUD-EST, ce court d'eau enregistre un apport total de **151 millions m³/an** à la station de Bouchegouf.

5.1.4. Oued Charef :

Prend sa source au Sud de la Wilaya et son apport est estimé à **107 millions m³/an** à la station de Medjez Amar I.

Potentialités naturelles :

6.1. Potentialités agricoles :

D'une vocation essentiellement agricole, la Wilaya de Guelma recèle un important potentiel, à savoir :

- ✓ **Surface agricole Totale (SAT)** : De 264.618 Ha, soit 71,77 % de la superficie totale.
- ✓ **Surface agricole utile (SAU)** : De près de 187.338 ha soit 50,81 % de la superficie totale de la Wilaya et 70,80 % de la S.A.T. Ainsi, **le ratio S.A.U est de près de 0,36 ha/habitant**, alors que celui enregistré au niveau **national est de 0,3 ha/habitant**.
- ✓ **Une superficie de pacages et parcours** : 50.875 ha, soit 13,80 % de la superficie totale de la Wilaya et 19,23 % de la SAT
- ✓ **Terres improductives** : 26.405 ha, soit 7,16 % de la superficie totale de la Wilaya et 9,93 % de la S.AT.
- ✓ **Superficie irrigable** : Près de 17.343 Ha, soit 9,26 % de la SAU (elle peut augmenter, à long terme, pour atteindre 26.000 ha, soit 13,88 % de la SAU avec la mise en service totale du périmètre irrigué et les autres projets de mise en valeur en irrigué et l'optimisation des mobilisations des eaux superficielles).

6.2. Potentialités forestières :

- ✓ **Superficie couverture forestière totale** : 105.395 ha, soit un taux de 28,59 % de la superficie totale de la Wilaya.
- ✓ **Paysage forestier** : discontinu et hétérogène confiné dis continuellement dans des massifs répartis d'Ouest en Est.
- ✓ **Grands espaces de terrains** : à vocation forestière dans la partie Sud-est.

- ✓ **Important potentiel de bois** : (chêne zen et liège : forêts de Béni Salah à Bouchegouf, de Houara à Ain Ben Beida et Djeballah, Mahouna à Ben Djerrah et Béni Medjeled à Bouhamdane) totalisant près de 19.771 ha de forêts et moyennant une production de l'ordre de 3.000 Stères de Chêne Zen et chêne liège et de 2.000 M3 de bois.
- ✓ **Taux de reboisement** :12 %, Ce taux dénote un effort considérable de reforestation du territoire.

6.3. Potentialités hydrauliques2 : 151,81Million m3 d'eaux mobilisables dont :

- ✓ *Eaux souterraines* :04 sous bassins versants (hydriques). :
1620pointsd'eau opérationnels totalisant un potentiel total mobilisable de **94,1Millions m3/an**.
- ✓ Eaux superficielles : **57,78 millions m3** se répartissant comme suit :
- ✓ Barrage de Bouhamdane :**185 millions m3**.
- ✓ Barrage de Medjez-Beggar (Ain Makhlouf): **2,86 millions m3**
- ✓ Retenue de Guefta (Nechmeya) : **0.44 millions m3**
- ✓ Un important nombre de retenues collinaires (16):**0,51millions m3**.
Nécessitant un effort particulier de curage

6.4. Potentialités minières : On y recense

- ✓ **Kaolin** :(Djebel Debagh).
- ✓ **Marbre** :(Djebel Mahouna à Ben Djerrah).
- ✓ **Agrégats** : à travers le territoire de la Wilaya.
- ✓ **Argiles** :(matières rouges) : à travers le territoire de la Wilaya.

6.5. Potentialités touristiques :

La Wilaya de Guelma recèle d'importantes potentialités touristiques :

-Thermes : De nombreux sites notamment ceux de Hammam Debagh et de Hammam Ouled Ali.

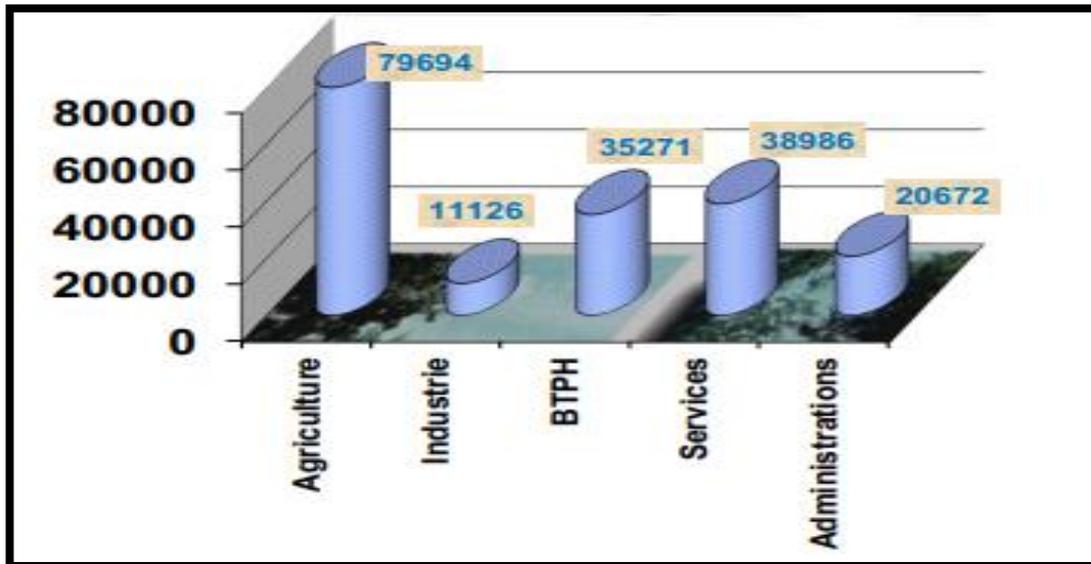
7. Population :

Répartition de la Population de la Wilaya de Guelma Année 2015

Groupes d'Age	P O P U L A T I O N		
	T O T A L E	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ
0 - 9 Ans	112.839	57.137	55.701
10 - 19 Ans	129.026	66.019	63.007
20 - 29Ans	98.878	49.079	49.799
30 - 39 Ans	74.993	37.631	37.362
40 - 49 Ans	49.461	24.856	24.604
	28.337	13.996	14.341
50 - 59Ans			
60 Ans et plus	37.202	17.888	19.314
Total Wilaya	530.736	266.607	264.129

8. Emploi

La Wilaya de Guelma, étant à vocation agricole, son secteur primaire ne suffit plus à absorber les demandeurs d'emploi. Quant aux unités industrielles, elles sont non seulement saturées mais en situation soit de difficultés, soit de non expansion économique.



Répartition des emplois par d'activité économique

Chapitre 04

Démarche projet urbain au pos
nord -Guelma-

1. Introduction

Dans ce dernier chapitre on s'intéresse à la pratique de projet urbain comme démarche, et comme processus d'actions concrètes et dynamiques, qui se réalisent sur un tissu urbain bien défini : **quartier amir abd elkader**

Pour l'achèvement de cette démarche nous avons développé une pensée urbanistique qui est basée sur la théorie qui traite du projet urbain sous le regard de développement durable, cette étape va contribuer à la confection d'une méthodologie qui mène à la définition des programmes de projection qui émane de la réalité des terrains d'interventions - L'extension sud de la ville de Guelma

2. Le montage du projet urbain (une démarche progressive et pragmatique) :

Avant d'entamer la démarche projet urbain durable il est nécessaire d'ordonner l'ensemble d'actions menés par cette dernière, c'est parce qu'elle associe social et spatial à chaque étape il est plus qu'indispensable de s'organiser au préalable, et voilà -Le Montage- les étapes incontournables de notre démarche.

Etape		Actions spatiales	Actions sociales	Déroulement
Diagnostic	I Découverte & diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lecture du site: Parcours commenté. ✓ Diagnostic partagé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des acteurs ✓ Echange des informations 	Commande initiale
	Programmation	II Programmation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir les objectifs et les enjeux du projet urbain ✓ Définir le préprogramme. ✓ Les scénarios. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formalisation de la demande ✓ Entretien et enquêtes ✓ Examen des scénarios
III Image directrice		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vues d'ensembles du projet. ✓ Présentation des vues localisés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concertation sur l'image Exemple du projet. 	Validation du préprogramme
Conception	VI Conception	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intentions pour le projet d'architecture ✓ Détail architectural 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La maîtrise d'œuvre avec une participation au micro chantier 	Retour vers la maîtrise d'ouvrage

La démarche sera sanctionnée par la production d'un objet architectural (cité d'habitation) sous le cap de DD

Tableau : schémas récapitulatifs de La démarche projet urbain

Source : auteur, 2017

1. LE DIAGNOSTIC :

1.1. Méthodologie de diagnostic :

Nous allons dresser un état des lieux selon une méthode d'analyse systémique qui recense sur quatre contextes principaux : contexte spatio urbaine. Contexte socio-économique. Contexte habitat .et de déplacement et mobilité. Avec les constats et les enjeux retenue Mettant en évidence la dimension vécue (les attentes et les aspirations des habitants usagers), et aussi la dimension perçue.

1.2. La structure du diagnostic :

Ce diagnostic couvre plusieurs questions sous les rubriques suivantes :

- ❖ Contexte spatiale et urbaine
- ❖ Contexte socio-économique
- ❖ Contexte habitat et logement
- ❖ Contexte de déplacement et mobilité
- ❖ Programme
- ❖ Scenario
- ❖ Le projet (l'action choisie)

1. Découverte et lecture du site :

1.1 Présentation de la zone Nord de Guelma :

- ✓ UA3 correspond aux zones des unités industrielles, la cité émir Abdelkader, le complexe sportif, la cité MEKHANCHA, la cité militaire, la protection civile ET la gare routière, le POS Nord couvre une partie de cette zone.
- ✓ La deuxième zone UB2 est située entre la cité des frères REHABI et le complexe sportif SOUIDANI BOUDJEMAA a fait l'objet d'une étude de POS appelé POS Nord
- ✓ Un programme de logement OPGI est réalisé sur ce site.
- ✓ Au recensement de 1987, la commune de Guelma était constituée en plus de chef-lieu, de deux agglomérations secondaires : Cité Maghmouli (Cité Mekhancha) et Cité frères Rehabi. Au dernier recensement 1998 les deux agglomérations secondaires ont fusionnées avec l'ACL Guelma, une agglomération secondaire à émergée : Oued El Maiz. Ainsi, au dernier RGPH de 1998, la commune de Guelma était peuplée de 110 525 habitants répartis selon les proportions suivantes :- 98.38% au chef-lieu de commune - 0.61% à l'AS Ouled El Maiz - 1.01 en zone éparse.

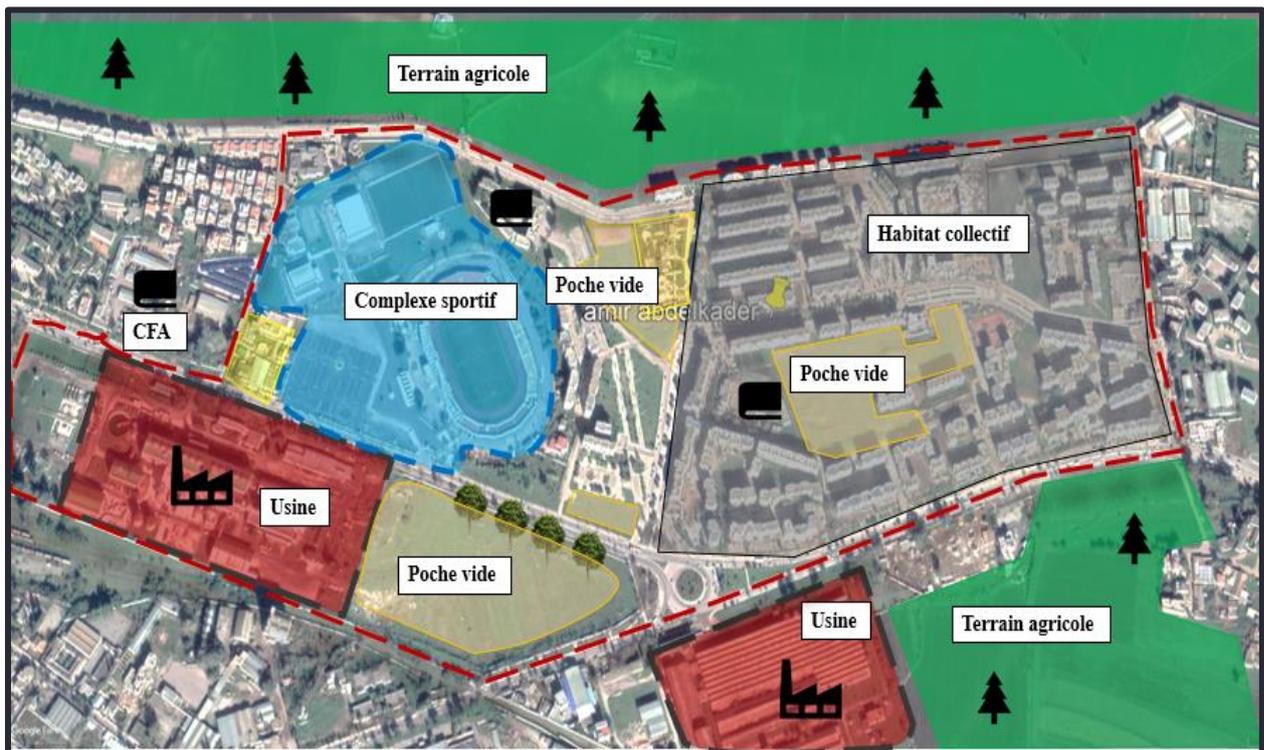


La périphérie nord entant que morceau de l'espace communale va jouer le centre, la question qui se pos :

- Est-ce que l'aire d'étude à vraiment jouer le centre ?
- ✓ La réponse la plus simple est NON, l'aire d'étude a devenu une cité dortoir ou l'usager sort la matinée (7h-9h) et ne rentre que le soir(16h-18h).
- ✓ Alors quel est l'objectif et quelles sont les enjeux dont va miser la partie nord de la ville pour atteindre à une vocation centralisée.

Diagnostic :

1. Contexte spatial et urbain :



1.1 Constat :

- ✓ La RN20 et la zone industrielle présente **véritable séparation** Par rapport le centre-ville et les autres quartiers
- ✓ Des poche vide existante dans le site aussi y a des **espaces publics non aménagé**

- ✓ 67,21 % de la superficie du quartier objet d'étude sont occupés par l'habitat collectif ; 32,79% sont occupés par les équipements et les poches vides.

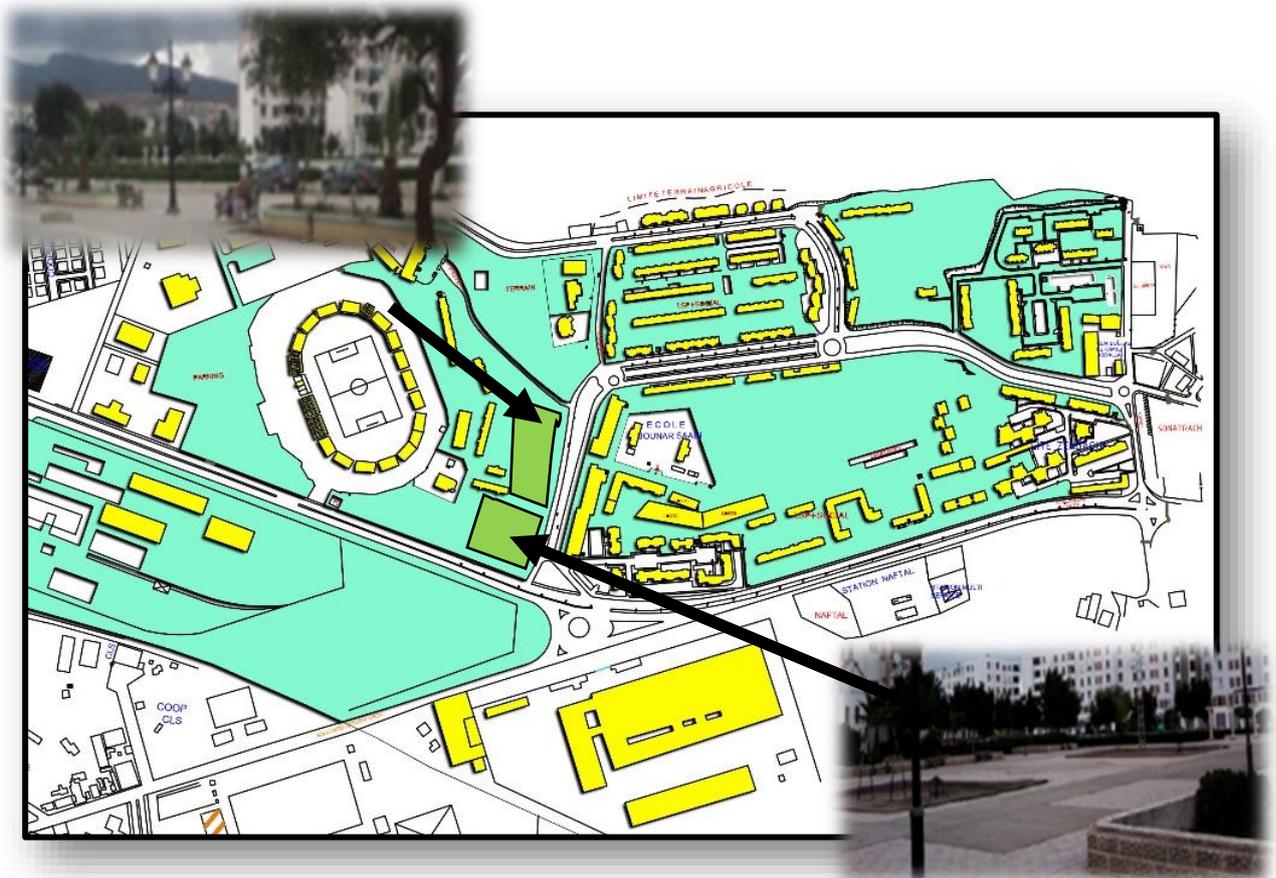
1.3.1. Enjeux :

- Réaménager les poches vides existants et améliorer la densification urbaine du site
- Occuper le foncier d'une manière rationnel

1.4. Espaces publics :

Les espaces publics de la zone d'étude attirent la population non seulement du quartier mais la population de toute la ville de Guelma avec ses différents d'âges, surtout dans la saison d'été (la nuit

➤ **Aire des jeux pour enfants.** : l'absence d'espace de jeux pour les enfants où généralement jouent dans des espaces non aménagés face au circulation mécanique.



1.4.1. Constat :

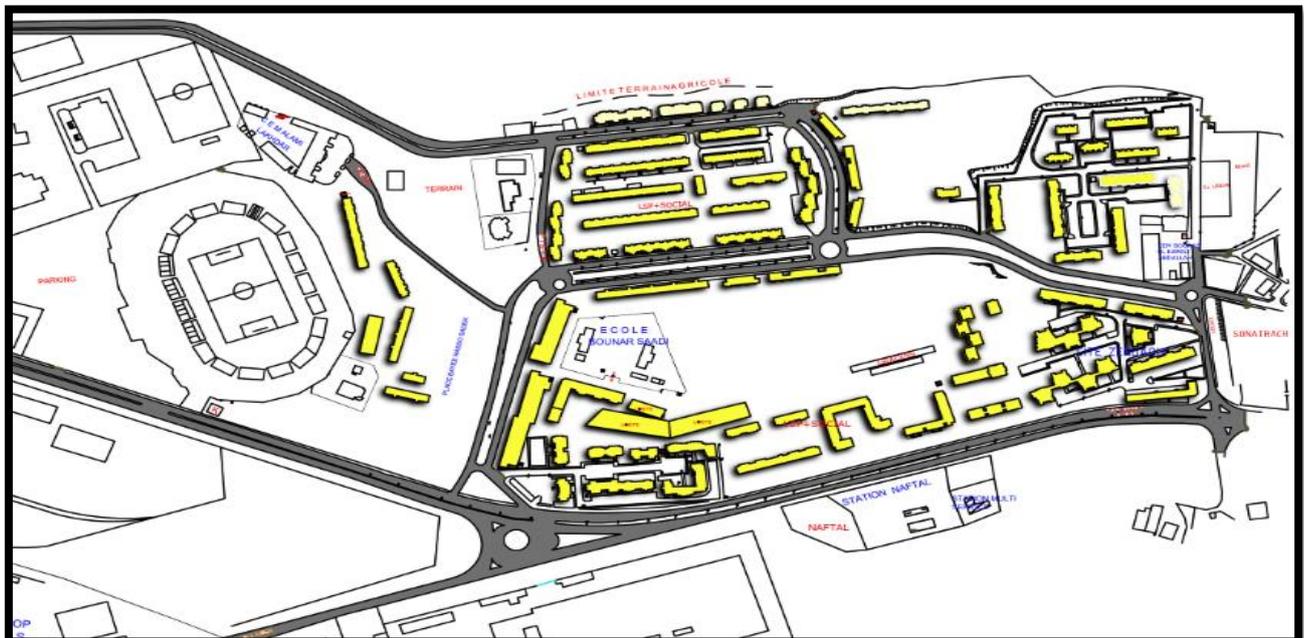
- ✓ Le quartier souffre d'un manque considérable des espaces de détente aménagés, il comporte une seule place (état dégradé) est un espace abandonné.
- ✓ Les aires de jeux sont mal utilisées et constituent souvent des lieux de nuisances (dépôts d'odeurs).
- ✓ Insuffisance et manque d'entretien des espaces de détente, aire de jeux, espaces verts, placette, parking

1.4.2. Enjeux :

- Réaménagement des espaces publics
- Exploitation et traitement des poches vides

2. Habitat et Equipement :

1. Typologie de Logement :



- ✓ Le quartier est occupé par un seul type d'habitat : l'habitat collectif. Ce type est le type d'habitat qui couvre la plus grande partie du terrain d'étude. Il se compose comme suit de bâtiments R+5, R+4 et R+3. Avec 1300 logements
- ✓ Il présente deux cellules : la cellule F2 et la cellule F3. Les surfaces habitables sont plafonnées à 64.7m² pour les F3 et 50.37m² pour les F2.

2. Aspect extérieur :

La plupart des bâtiments perçus d'une manière uniforme, souvent configuration fermée et linéaire, conséquence de la répétitivité du système constructif, de la pauvreté des éléments d'ornementation et du manque d'expression d'harmonie des matériaux



La répétitivité du système constructif



La pauvreté des éléments d'ornementation



Fermé et linéaire



Espace de stationnement non aménagé

2.1. Constat

- ✓ Un style architecturale ancien qui donne une image sans charme
- ✓ La présence des espaces non utiliser et non aménager
- ✓ Manque des espaces des stationnements et des airs de jeux

2.2. Enjeux

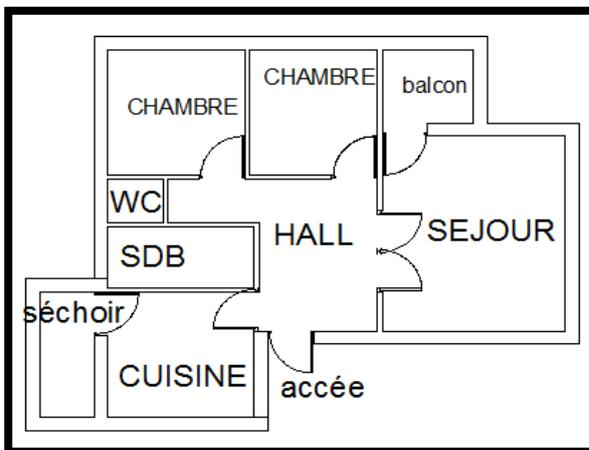
- Repenser à un autre type d'habitat planifier et plus durable
- Améliorer la qualité architecturale du bâtiments et l'image générale du quartier

3. Aspect intérieur :

Le logement se compose d'un séjour, d'une chambre pour les F2 et deux chambres pour les F3, une cuisine, une salle de bain et un WC. Le tout est réparti autour d'un dégagement central qui s'ouvre sur le palier de distribution. Pour les deux cellules, la cuisine s'ouvre sur une loggia. Chaque appartement est constitué de :

- Un hall qui constitue le carrefour distributeur entre les espaces du jour « séjour, cuisine » et la partie réservée à la vie intime du ménage « les chambres, la salle de bain et le WC ».
- Un séjour d'une surface minime qui est accessible à partir du hall d'entrée.
- Une ou deux chambres donnant directement sur le hall et permettent à chacune la disposition de deux à trois lits.
- La cuisine est accessible à partir du hall. Elle est équipée d'un évier et d'une paillasse. Elle est prolongée d'une loggia en façade.
- La salle de bain est équipée d'un receveur de douche et d'un lavabo.
- Le WC est séparé de la salle de bain.

- Les habitants faites des propres modifications pour élargir les logements comme :
 - ✓ **La démolition des balcons**
 - ✓ **Le séchoir a devenu une cuisine**
 - ✓ **La cuisine a devenu une chambre**
- Les problèmes de surface et de fonctionnement et aussi de la qualité architecturale de la construction **se répètent** dans tous les bâtiments



Cette chambre était une cuisine



Démolition du balcon



Le balcon a devenu une cuisine

3.1. Constat :

- ✓ Le logement ne répond pas a les besoin des habitants
- ✓ La plupart de famille établie des modifications sois au niveau de plan ou de niveau de façade
- ✓ L'ensemble des habitants souffrent de multiples problèmes entre **la surface** réduite des pièces habitable, et le **fonctionnement**, et le manque d'espace de vie

3.2. Enjeux

- Adapter le logement a la taille de la famille
- Favoriser la durabilité et l'exploitation du sources d'énergie renouvelables
- Améliorer l'aspect architecturale des constructions

4. Les équipements :



Mauvaise qualité architecturale



Les espaces vertes non aménagés



Etat dégradé

Secteur	Equipement	Nombre	Superficie M2
Equipements éducatifs	Ecole	2	8592
	CEM	1	9569
Equipements sportifs	Terrain de sport collectif	1	51013
	Salle omnisport	1	5566
	Piscine semi olympique	1	1349
Equipements administratifs	PTT	1	1810
	BEWIG	1	6970
Equipements socioculturel	Crèche		4025

4.1.Constat :

- ✓ L, insuffisance des équipements
- ✓ Les équipements existants souffre d'une dégradation remarquable au niveau de l'Etat du bâti Et d'une pauvreté au niveau du qualité architecturale

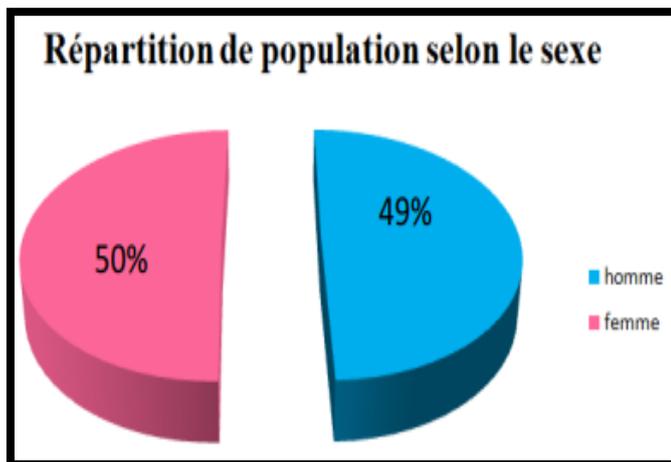
4.2.Enjeux :

- Renforcer équipements de proximités pour créer la mixité des fonctions
- Renforcement de la dynamique économique dans le quartier
- Requalifier et Améliorer le cadre bâti des équipements

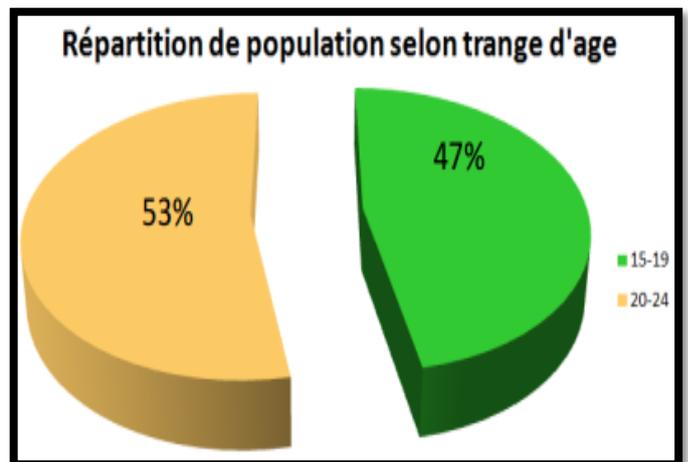
3. Contexte socio-économique :

3.1. La population

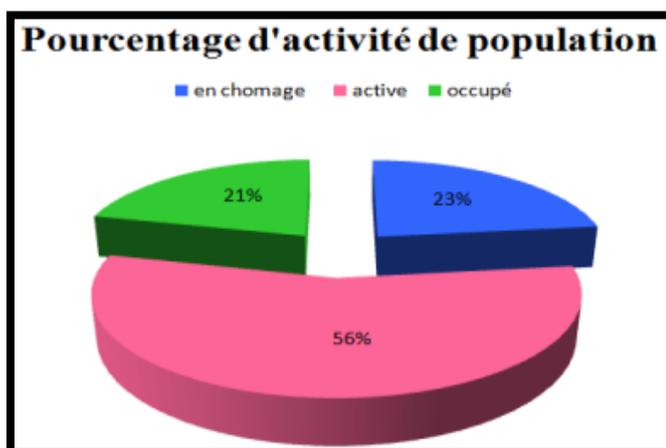
- Le périmètre d'étude est occupé par un nombre de population de 6500 habitants, et 1474 Ménages.



De 51 % sont des femmes

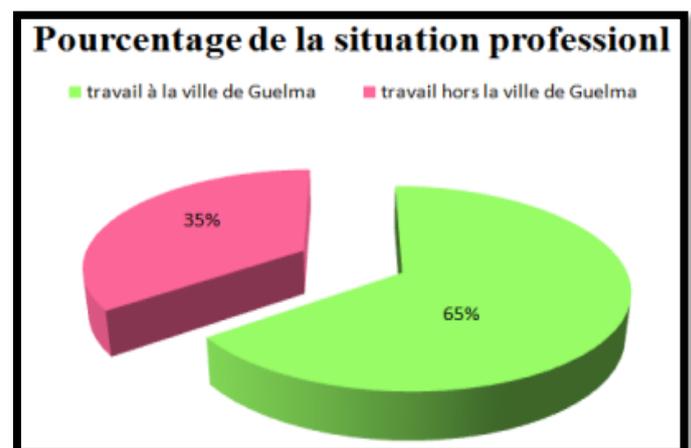


La dominance de l'âge de jeunesse (20-40ans) avec un pourcentage de 53 %, et 47 % de 0-20 ans. Donc la population de la zone d'étude est assez jeune.



Activité de population

Plus de la moitié des habitants sont active
le reste est en chômage



Situation professionnelle

La plupart des habitants travaillent à la ville de Guelma

3.1.1. Constat :

- ✓ La population de la zone d'étude est jeune : la dominance de l'âge de jeunesse (20-40ans)
- ✓ Environ la moitié de la population est en chômage ce qui Ness cite des solutions profondes (des équipements, des postes de travail,)
- ✓ La majorité de la population dans notre site (53%) est en âge actif.

3.1.2. Les enjeux :

- Améliorer le mode de vie des habitants surtout la jeunesse
- Répondre aux besoins des habitants
- Assurer les postes d'emploi pour la population actuel et futur.
- Redynamiser l'offre commercial et renforcer les activités économiques

3.2. Activités et commerce :



-Les activités qui existent dans le site sont :

- Activités commerciales : Commerce pure (alimentation générale)
- Commerce artisanale : (mécanicien, menuiserie ...)

Situe seulement au niveau des RDC sur tout le long de boulevard principal du site, Par contre, l'intérieure du site souffre d'un manque d'activité commerciale remarquable.

3.2.1. Constat :

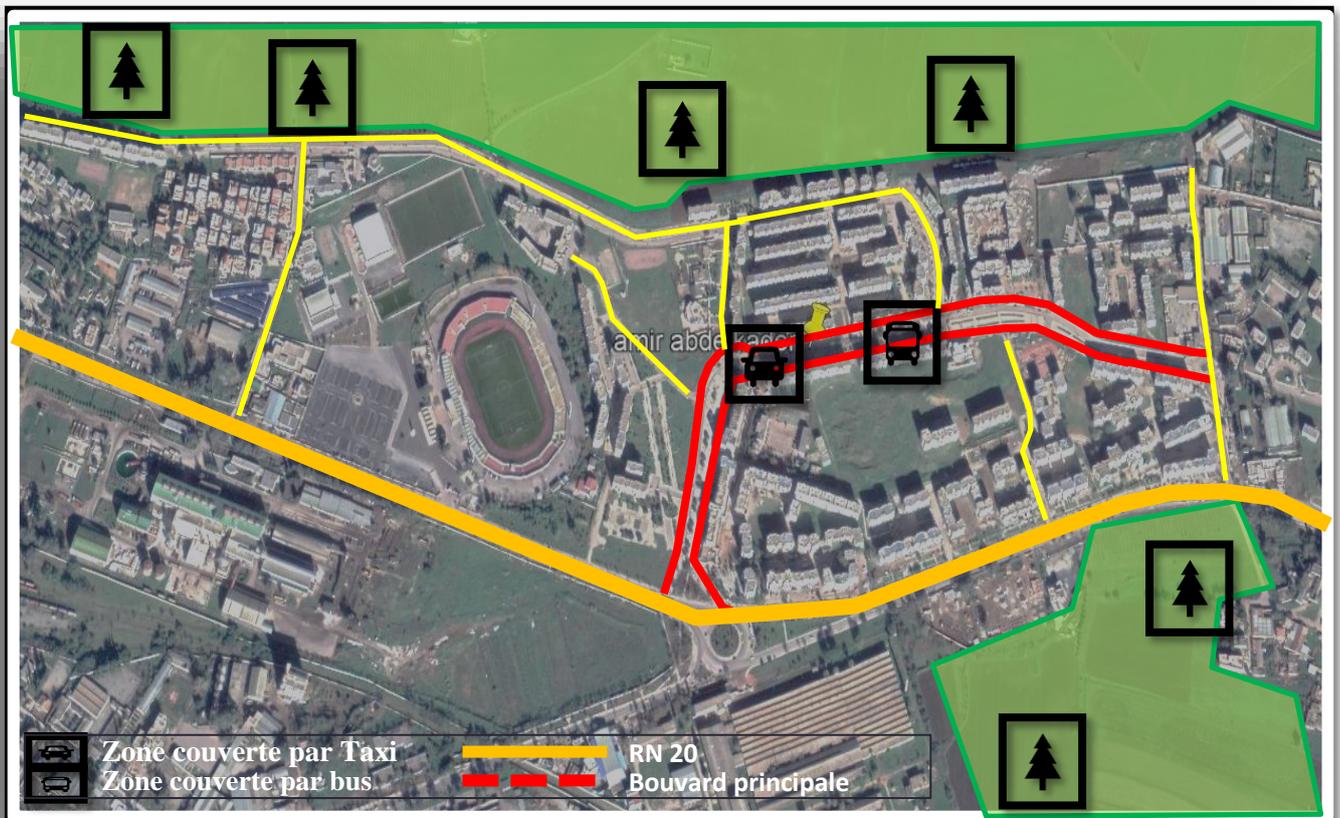
- ✓ L'absence d'une véritable fonction commerciale dans le quartier comme un pôle commerçant et un pôle d'affaires et limitée sur le commerce léger des petits magasins au niveau du RDC
- ✓ Absence d'un axe d'activités continues au niveau de la RN 20

3.2.2. Les enjeux :

- Attribuer au site un rôle économique
- Dynamiser et diversifier le commerce à l'intérieur du quartier
- Répondre aux besoins et aux désirs des habitants.

4. Mobilité et déplacement :

4.1. Circuit du transport :



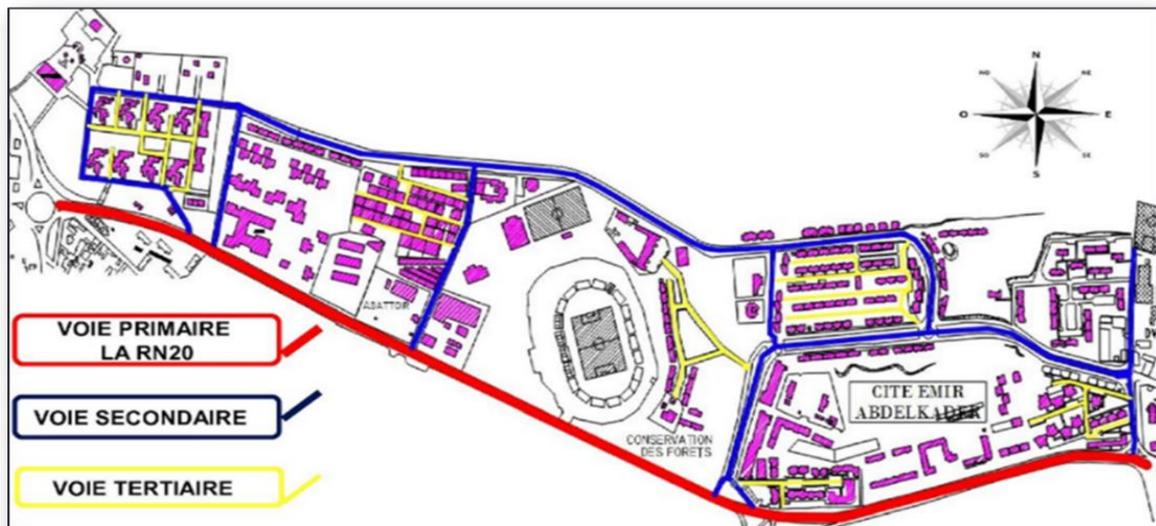
Mobilité et transport au pos nord
Source : google earth. Traitement personnel

4.1.1. Constat :

- ✓ Le service de transport couvre uniquement une seule voie dans le quartier (boulevard principal)
- ✓ La majorité des habitants de la zone d'étude utilisent le transport en commun comme un moyen de déplacement (travail, étude, achat)

4.1.2. Les enjeux

- Organiser et faciliter le transport à l'intérieur du site
- Développer d'autres moyens de transport durable
- Améliorer la qualité de service



- Une mauvaise accessibilité au site
- Et un réseau routier dégradé (mal entretenu).





Un avis désagréable des habitants vis-à-vis la mobilité et le transport et la qualité de service dans le quartier.

Constat

- ✓ Une bonne accessibilité au site Mais un réseau routier dégradé (mal entretenu).
- ✓ Une circulation piétonne presque nulle (se limite dans le boulevard principal).
- ✓ Un manque de transport commun public, Une seule ligne de transport urbain qui ne couvre que 40% de l'assiette d'intervention
- ✓ Un seul mode de Transport en commun (les bus)
- ✓ Faible qualité de service et l'absence des parkings aménagés.
- ✓ Les espaces piétons très dégradés et mal entretenus.

Les enjeux

- Requalifier les espaces piétons et réduire les voies mécaniques par rapport aux voies piétons.
- Développer le transport collectif moderne et durable.

Programme retenue :

Contexte	Enjeux	Action	Nombre	Surface
<u>Spatiale et urbaine</u>	➤ Réaménager les poches vides existants et améliorer la densification urbaine du site	✓ L'injection des équipements stratégiques structurants à l'échelle de willaya.	10	19 ha
	➤ Récupérer les terrains des usines existantes dans le site pour des nouveaux équipements	✓ La délocalisation du usines du zone industriel et réexploiter les terrains pour des nouveaux équipements et habitations	2	10 ha
	➤ Faire recouvrer à l'espace public son rôle et son identité perdu	✓ Créer des aires de regroupements, de détente et de jeux.	2	8 ha
		✓ Réaménager les espaces verte et aire de détente existantes	2	/
➤ Assurer une continuité et une relation fonctionnelle avec le reste de la ville.	✓ création des passerelles pour faire l'articulation entre la ville et le site	2	/	
<u>Socio- économique</u>	➤ Améliorer le mode de vie des habitants	✓ Créé des postes d'emploi par l'injection des équipements.	4	/
	➤ Assurer les postes d'emploi pour la population actuel et futur .			
	➤ Répondre aux besoins des habitants	✓ <u>Créer des équipements de proximité:</u>	4	8 ha
	➤ Redynamiser l'offre commercial et renforcer les activités économiques	✓ Créer un institue de culture	1	2,5 ha
		✓ Création un centre commerciale	1	1,5ha
✓ Créer un centre multifonctionnel		1	2,5 ha	
✓ Mosquée	1	1 ha		
<u>mobilité</u>	➤ Organiser et facilité le transport a l'intérieur du site	✓ Créer un réseau de transport multimodal pour améliorer le service	/	/
	➤ Développer d'autres moyens de transport durable	✓ Créer un ligné de tramway	2	7 km
	➤ Organiser le transport en commun	✓ Créer des aires de stationnement sous terrain	/	/
		✓ Aménager les parkings existants	/	/
	➤ Améliorer la qualité de service et	✓ Rénover les routes dégradés	/	/
➤ Développer de nouveau mode de déplacement	✓ Prévoir des cheminements piétons et des espace cyclables.		4km	

Contexte		Enjeux	Action	Nombre	Surface
Habitat et équipement	Logement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter le logement a la taille de la famille ➤ Améliorer l'aspect architecturale des constructions 	✓ rénover 140 bâtiment pour résoudre les défectueux problèmes (la surface et le fonctionnement et la qualité architecturale) par un type d'habitat collectif moderne et durable	140	20 ha
		➤ Repenser à un autre type d'habitat planifier et plus durable	✓ Créer des tours d'habitats multifonctionnels durables R+16 : (logement – bureau –boutique)	6	5 ha
		➤ Utilisation des énergies renouvelables	✓ installer des panneaux photovoltaïques	/	/
	équipement	➤ Injecter des nouveaux équipements du proximité	✓ Créer un centre de commerce et loisir (commerce - aires de jeux – restaurant - parking sous terrain)	1	2 ha
			✓ Créer un institut de culture : (salle d'exposition et spectacle – ateliers - restauration et cafeteria - parking sous terrain)	1	2 ha
			✓ Créer un centre multifonctionnel: (bureaux –commerce-aires du jeux – s,conferance – exposition)	1	5 ha
			✓ Créer un mosquée	1	1,2 ha
➤ Requalifier et modernise les équipements existants	✓ Requalification : crèche- Annex apc- ppt -école	4	/		
	✓ Modernisation : complexe sportif suidzni boujamaa : (expansion –couverture – les sièges – réaménagement)	1	/		

5. Scenario :



Figure : Carte de synthèse des actions à l'échelle du site

- A1
 - créer un centre de commerce et loisir et un centre de culture et des arts
- A2
 - Rénovation du 140 bâtiments (1300 logement) par un autre type moderne et durable
- A3
 - la modernisation et le développement du complexe sportif soudanais boudjamaa et de toutes les installations qu'il contient
- A4
 - Création 02 espaces publics de qualité avec un espace de détente et de loisirs (aires de jeux – fontaine)
- A5
 - Délocalisation d'usine hors le tissu urbain et la récupération des terrains pour 08 tours multifonctionnel R+16 et un centre multifonctionnel R+5
- A6
 - Rénovation des équipements PTT- APC et crèche

A 7

- Création du passerelle pour les piétonnes

A 8

- Prévoir des axes boisés le long de boulevard et le aménager avec du mobilier urbain durable - Ligne de tramway

1. **Le projet** : centre de culture et des arts (action 01)

1.1. **Analyse des exemples** :

1. CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE

GEORGE POMPIDOU



Georges Pompidou, centre d'art et de culture à structure pluridisciplinaire situé à Paris. Voulu par le président Georges Pompidou dès 1969 et ouvert au public en 1977.

Le centre national d'art et de culture est un établissement public national à caractère culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Il a pour mission de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation. De favoriser et diffuser la création artistique, d'informer et de former le public. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publiques et privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique notamment dans le domaine des arts plastiques. De l'esthétique industrielle, de l'architecture,

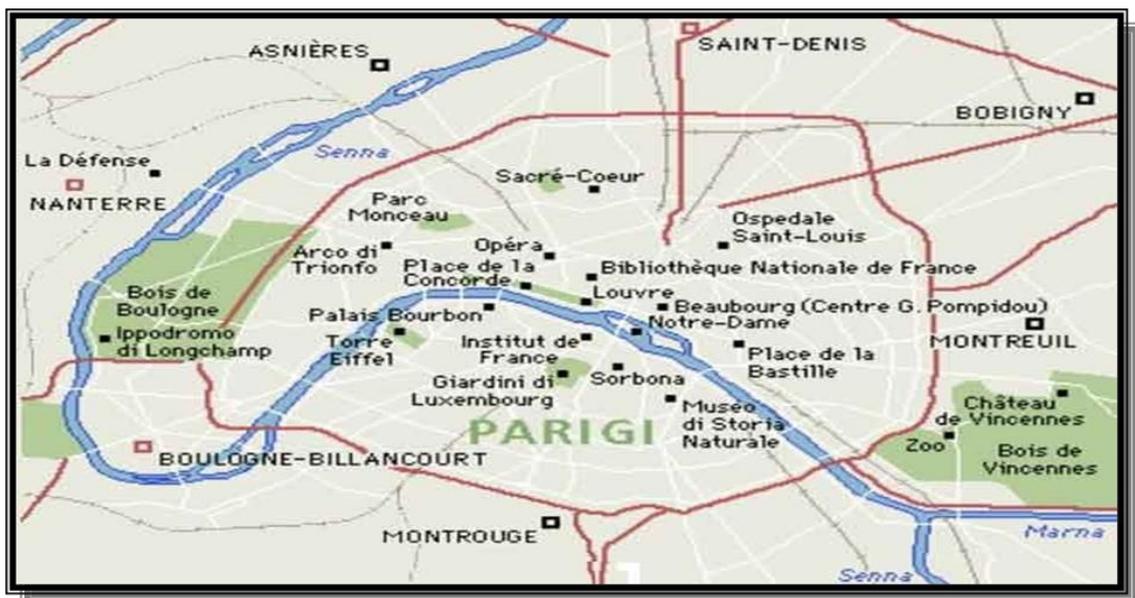
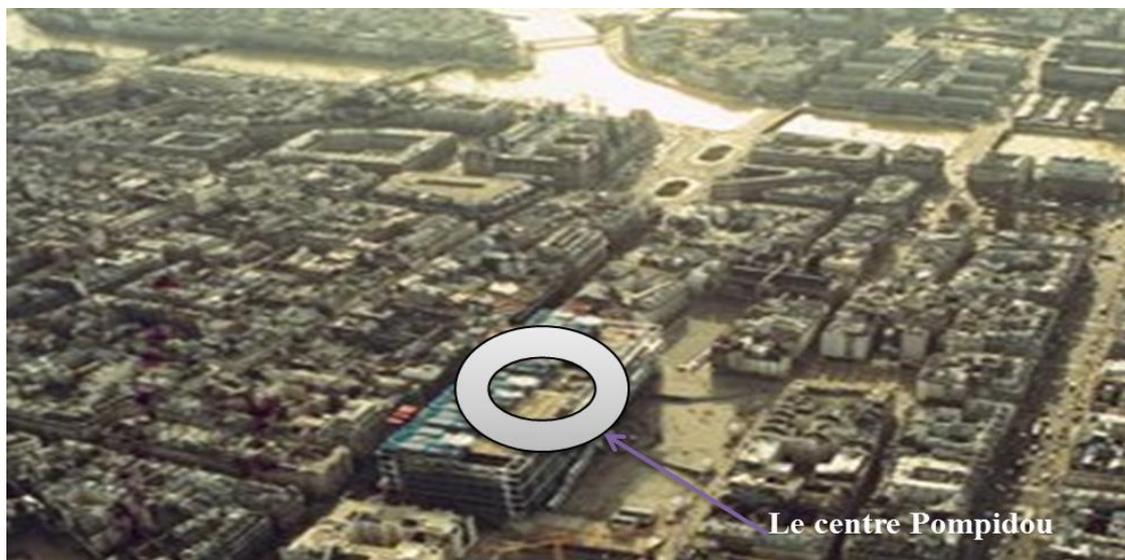
de l'art cinématographique, de la recherche acoustique et musicale, ainsi qu'au secteur publique.

1.1. Situation :

1.1.1. Plan de situation :

Le centre se situe dans le quartier des halls à Paris, le quartier demeure bien placé pour recevoir une animation, il l'a eu souvent au cours de l'histoire.

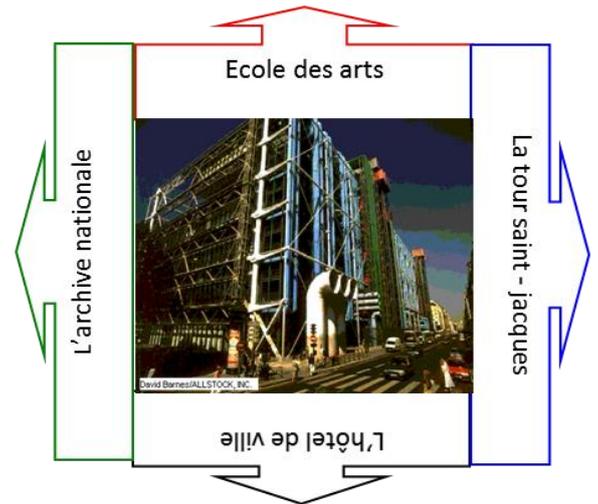
Plus récemment lors de leur évacuation les pavillons de Baltard ont accueilli une animation culturelle spontanée et fort brillante.



Plan de situation

L'environnement immédiat :

Le centre se situe au cœur même de Paris, au point le mieux desservi par l'ensemble des systèmes de transport en commun de la région parisienne, à proximité des nombreuses populations de l'est et d'étudiants du quartier latin. Dont les éléments de repère sont :

**Etude architecturale :**

Le centre est situé au plein centre urbain de Paris, il est implanté sur le plateau beau bourg (le quartier populaire le plus ancien de Paris), de telle sorte que la façade principale est orientée vers la rue Saint-Martin

Surface du terrain : **2 hectares**

Surface du Centre : **103 305 m²**

Superstructure : **7 niveaux**

Hauteur : **42 m (côté rue Beaubourg), 45,5 m (côté façade principale)**

Longueur : **166 m**

Largeur : **60 m**

Infrastructure : **3 étages**

Profondeur : **18 m**

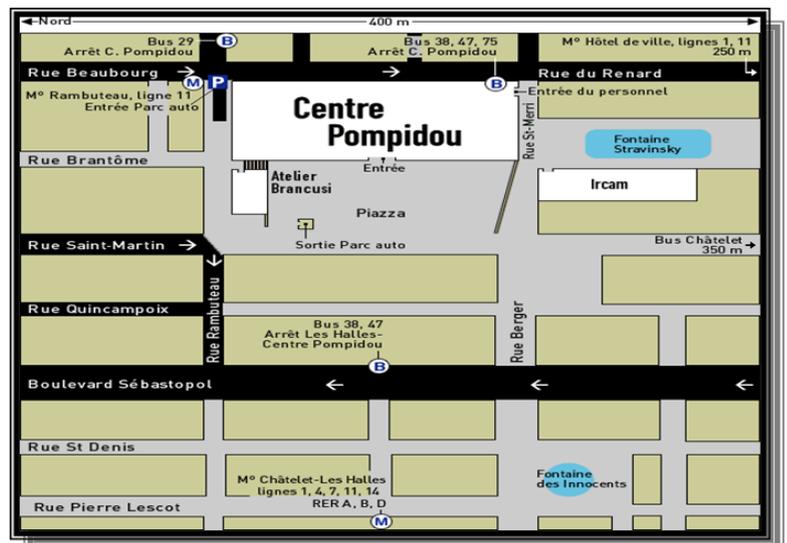
Longueur : **180 m**

Largeur : **110 m**

Façades :

Surfaces vitrées : **11 000 m²**

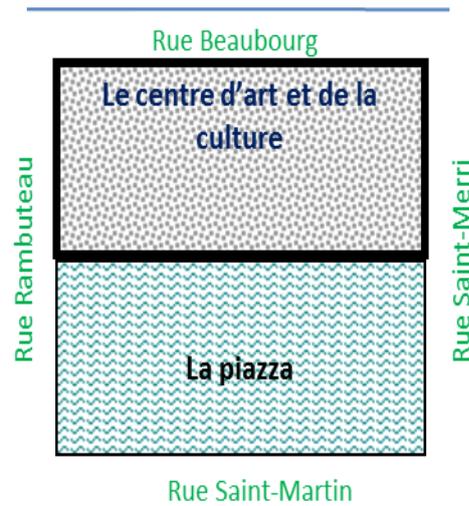
Surfaces opaques : **7 000 m²**

**L'accessibilité :**

Le centre est desservi à partir de la rue Beaubourg, la rue Saint-Martin, la rue Saint-Merri, la rue Rambuteau, la rue Renard

ACCES :

- ✓ Accès principaux au Centre Pompidou se fait à partir de la place la piazza Qui longe la rue Saint-Martin.
- ✓ Accès du personnel situé à l'angle de la rue du Renard et de la rue Saint-Merri.
- ✓ Accès à la bibliothèque à partir de la rue Beaubourg.

**Etude de volume :**

Le bâtiment est un parallélépipède de verre et d'acier, cette conception a pour objectifs de mettre en valeur la technologie du siècle du « High technology ». Ici la forme est le résultat d'une alliance poussée entre l'architecte et l'ingénieur.

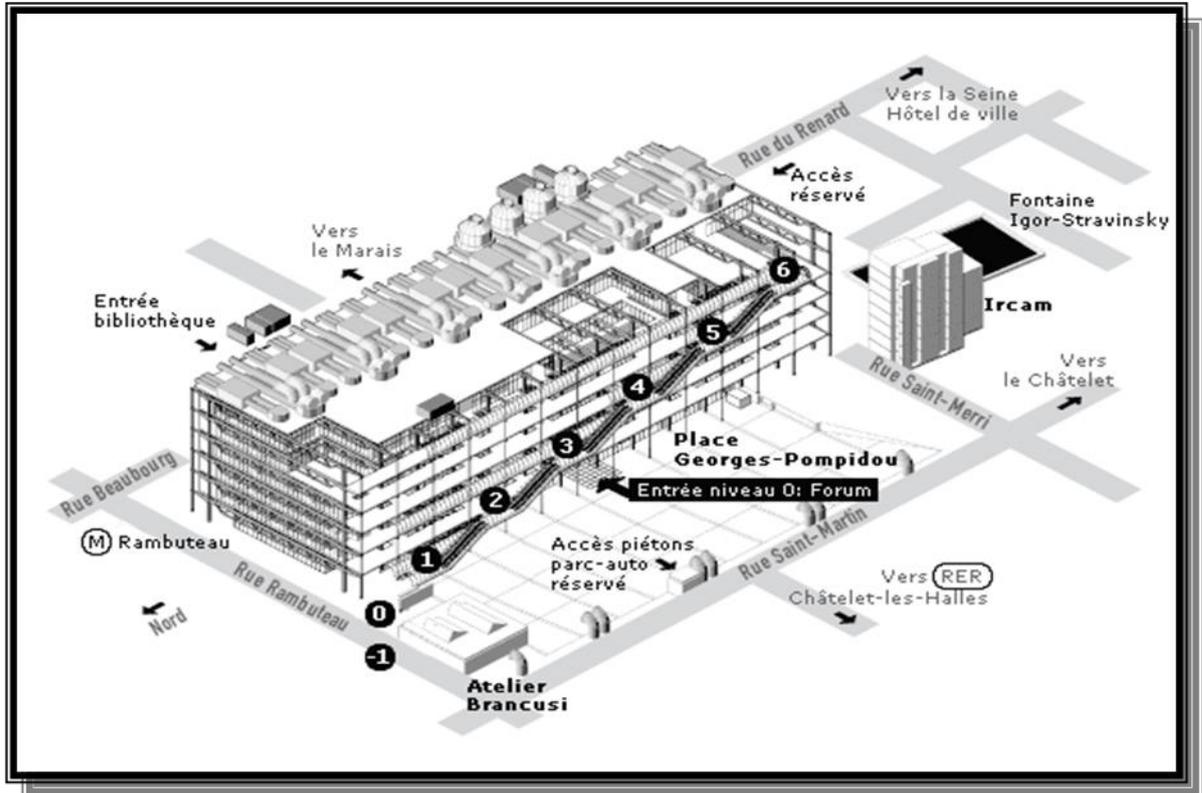
La nouveauté de cette architecture se définit à plusieurs niveaux :

Du point de vue de la conception il s'agit d'une architecture en quelque sorte extravertie qui s'oppose à l'architecture de murs-rideaux qui sévit actuellement. Dans ce centre l'ouverture vers l'extérieur est totale, les piétons voient en transparence circuler les visiteurs sur les galeries et les escaliers mécaniques extérieurs.

Cette architecture de caractère mégastructure ressemble à une véritable ville intérieure avec ses rues, ces places, ses circulations, ses fonctions diverses, toutes sont couvert.

- L'immensité du centre nécessaire pour abriter de nombreuses fonctions, est corrigée par sa perméabilité par les facilités de circulation qu'il offre. Comme l'invitation permanente à découvrir les expositions de musée à travers la bibliothèque où a la collection de la bibliothèque à travers le musée.

- Le caractère rectangulaire du bâtiment que l'ossature affirme, s'atténue quand le promeneur s'en approche grâce au jeu de terrasse qui sera plantées d'arbres et qui s'inclinent vers l'église saint merri.



Le système constructif :

Le bâtiment a été construit en pièces détachées dans des ateliers spécialisés puis monté comme un jeu de meccano à l'aide des grues posées sur des rails.

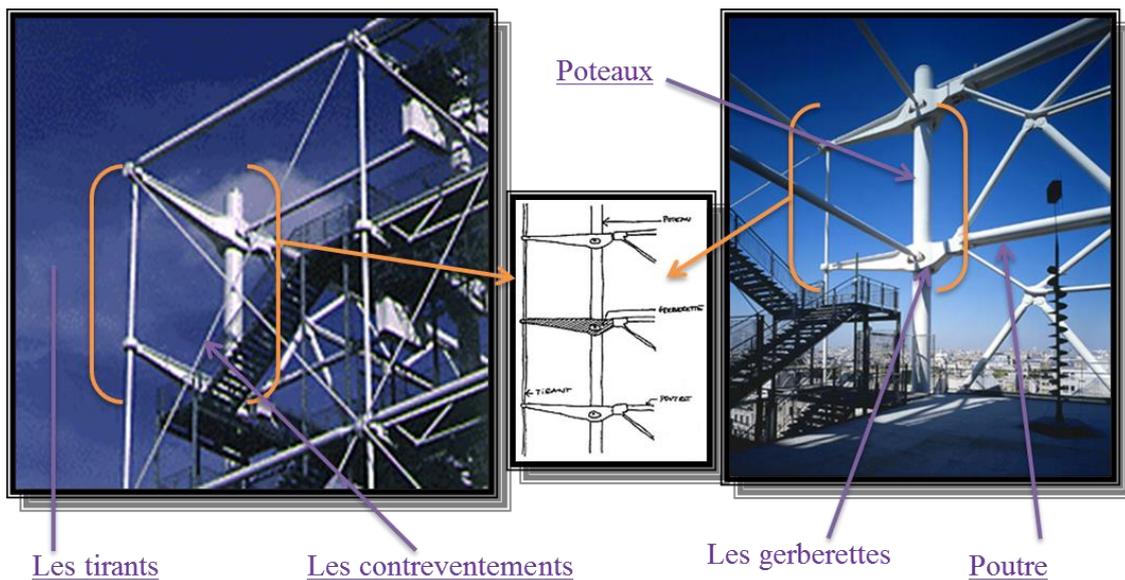
Le bâtiment a été imaginé comme un énorme squelette métallique fabriqué à partir de peu d'éléments qui se répètent selon une trame régulière. Cette ossature de couleur blanche soutient l'ensemble des éléments de l'édifice. Sa principale caractéristique est d'être visible une fois le bâtiment terminé.

Pour supporter la charge gigantesque de la structure, 3 niveaux de sous-sol de 15 mètres de profondeur, ont été creusés pour y implanter les murs de soutènements

Le bâtiment est construit à partir des poteaux et des poutres sur lesquelles sont posés les planchers et ajustées les façades. Le bâtiment est composé de sept niveaux d'étages au-dessus du sol. Pour superposer ces niveaux de

Planchers les architectes ont imaginé une structure composée de 14 portiques identiques montés dans le sens Sud-Nord et espacés de 12,80 m.

- Une fois les 14 portiques montés, on obtient le gigantesque parallélépipède composé de 13 travées. Sa stabilité est assurée contre les déformations par un système de contreventement qui permet de rigidifier l'ensemble. le système de contreventement est constitué, sur les façades les plus longues, par des croix de Saint-André fixées sur le nez des gerberettes sur chaque travée (ce sont des croisillons énormes d'une hauteur de deux niveaux). Sur les façades transversales, les poutres sont reliées entre elles verticalement par des éléments métalliques semblables aux éléments qui les composent.



Etude des espaces intérieurs :

Les deux architectes Renzo Piano, Richard Rogers ont conçu ce bâtiment comme diagramme spatial évolutif

1) Une infrastructure de 3 niveaux ou sont regroupés les locaux techniques et des services.

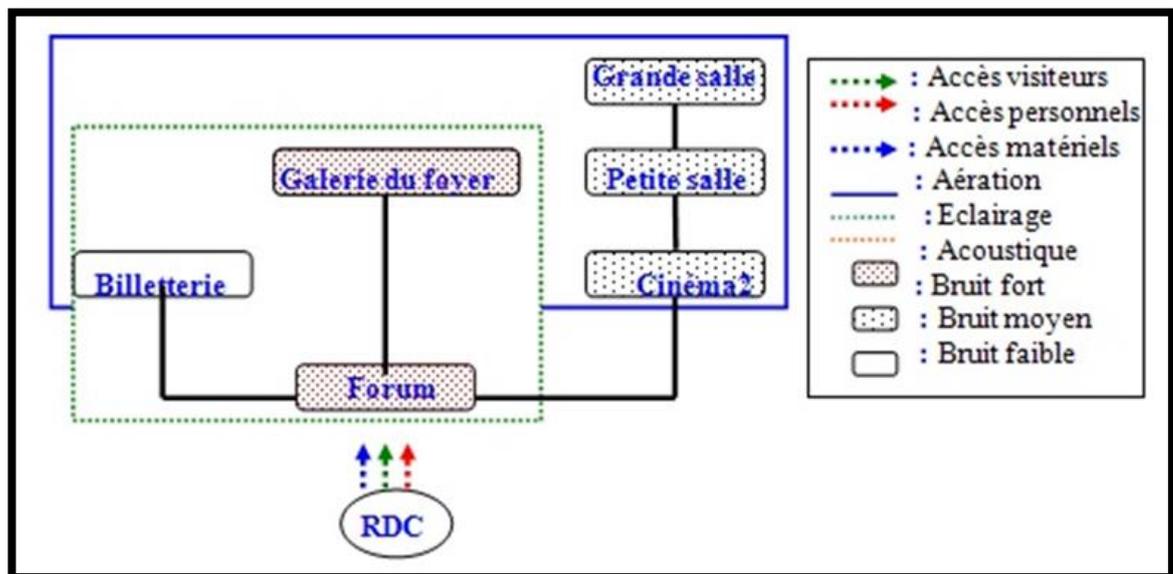
2) Une vaste superstructure en verre et en acier de 7 niveaux y compris la terrasse et la mezzanine.

Niveau (-1) espace de spectacle

Trois salles sont consacrées aux spectacles vivants, aux débats et colloque et aux cinémas.

Espace réservé uniquement pour les fonctions de diffusion signaler Comme source de nuisance sonore justifier son emplacement a ce niveau mais aussi due au croisement de flux

- 1 Forum -1
- 2 Foyer
- 3 Billetterie spectacles
- 4 Cinéma 2
- 5 Petite salle
- 6 Grande salle



Niveau RDC :

Ce niveau abrite les espaces suivants

Le hall d'entrée qui se matérialise par forum accessible à partir de la place

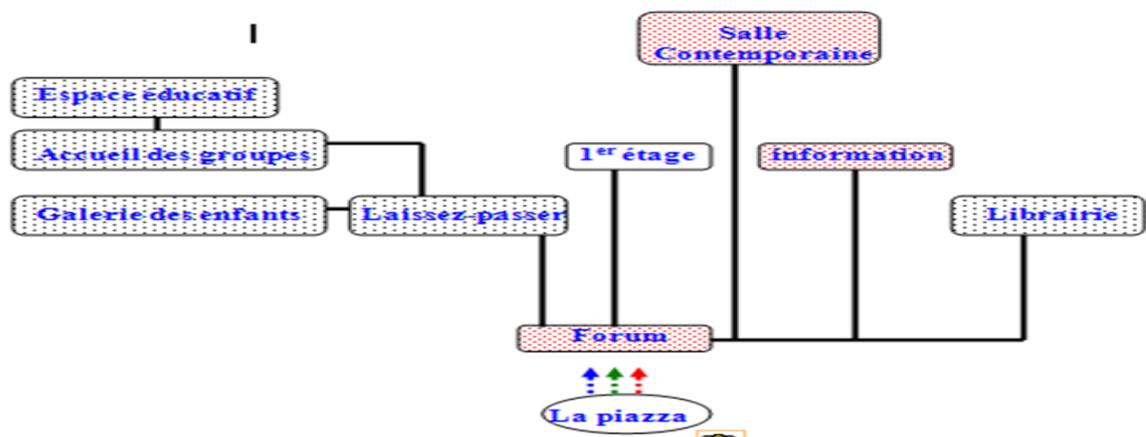
- espace pour tous renseignements ou le programme concernant les activités.
- escalier mécanique permettant l'accès aux différents étages.
- mezzanine en arrière du forum.-Galerie +bibliothèque pour enfant. --
Librairie

Remarque :

- ce niveau est seulement consacré à l'accueil et l'information.
- accès facile a la galerie des enfants et l'espace éducatif.

Le forum est un espace plein de mouvement dynamique, assure la circulation rencontre, information, et échange qui sont le résultat de son architecture et d'emplacement.

- 1 Forum
- 2 Information générale
- 3 Vente Laissez-passer
- 4 Accueil des groupes
espace éducatif
- 5 Galerie des enfants
- 6 Billetterie
- 7 Vestiaire
- 8 La Poste
- 9 Librairie Flammarion



Niveau 1 :

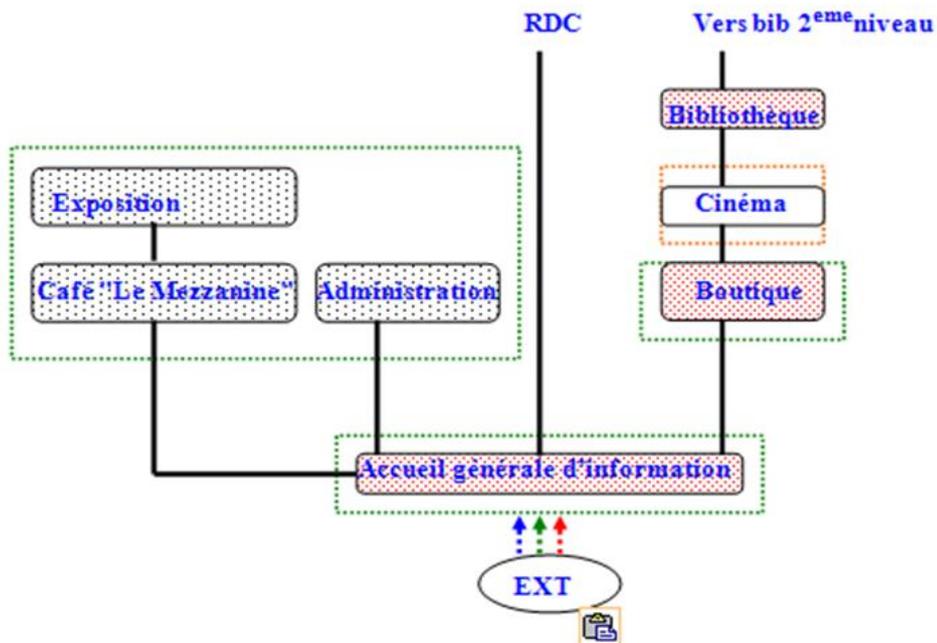
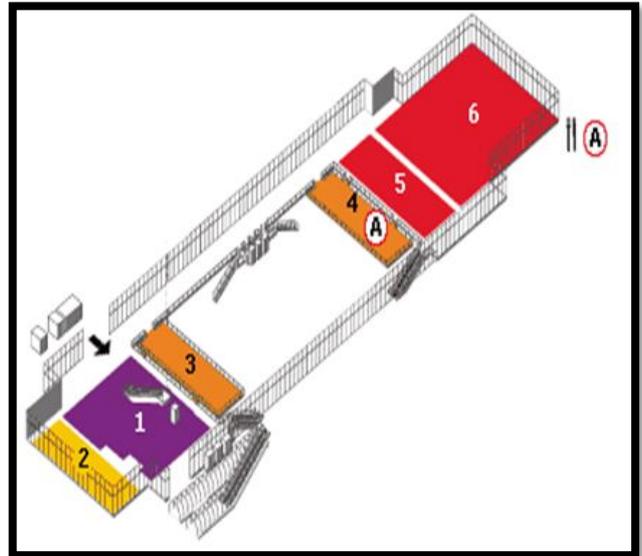
Chaque pas vers le haut le centre devient plus calme.

Ce niveau abrite les espaces suivants :

La bibliothèque qui est partagée en trois parties

- 1ère bibliothèque d'information
- 2em bibliothèque et administration
- 3em : bibliothèque publique d'information et documentation du musée

- 1 Bibliothèque: espace de références, loges pour mal-voyants
- 2 Cinéma 1
- 3 Boutique Printemps Design
- 4 Café "Le Mezzanine"
- 5 Espace 315
- 6 Exposition

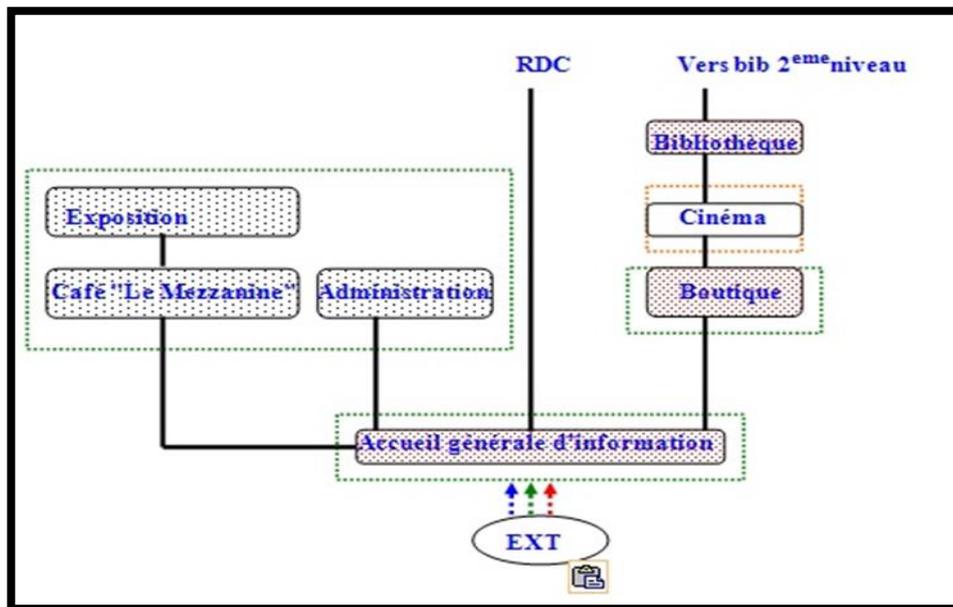
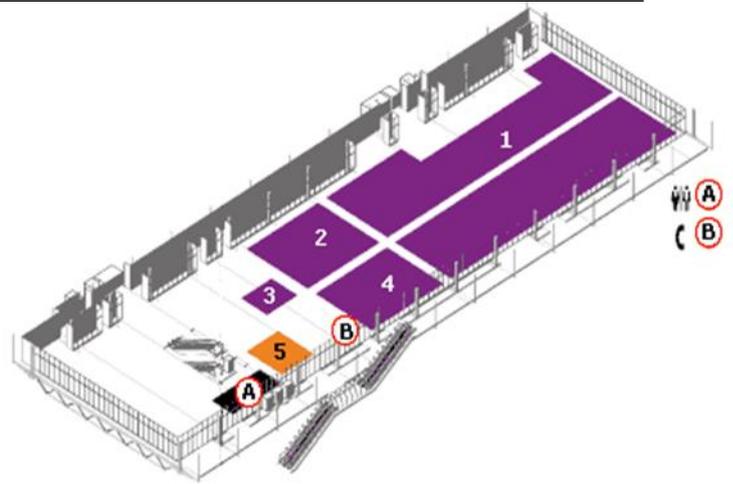


NIVEAU (2)

BIBLIOTHÈQUE

« Entrée par la rue du Renard »

- 1 Fonds général
- 2 Espace d'autoformation
- 3 Télévisions du monde
- 4 Salle de presse
- 5 Cafétéria de la Bpi

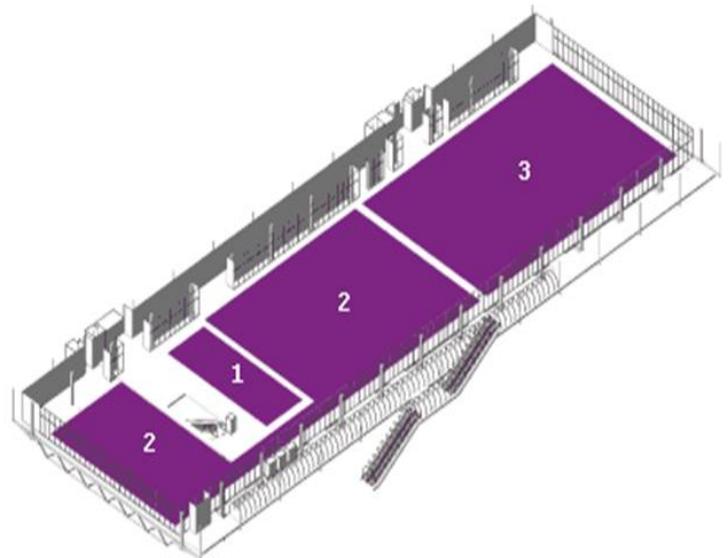


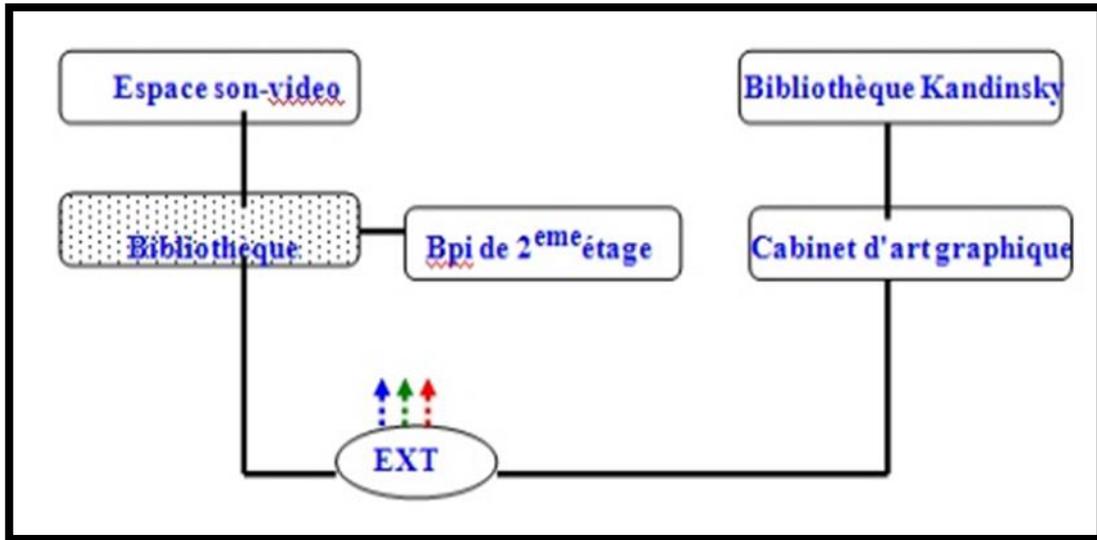
NIVEAU (3)

Bibliothèque

« Entrée par la rue du Renard »

- 1 Espace son-video
- 2 Fonds général
- 3 Bibliothèque Kandinsky et Cabinet d'art graphique (entrée niveau 3, accès réservé)



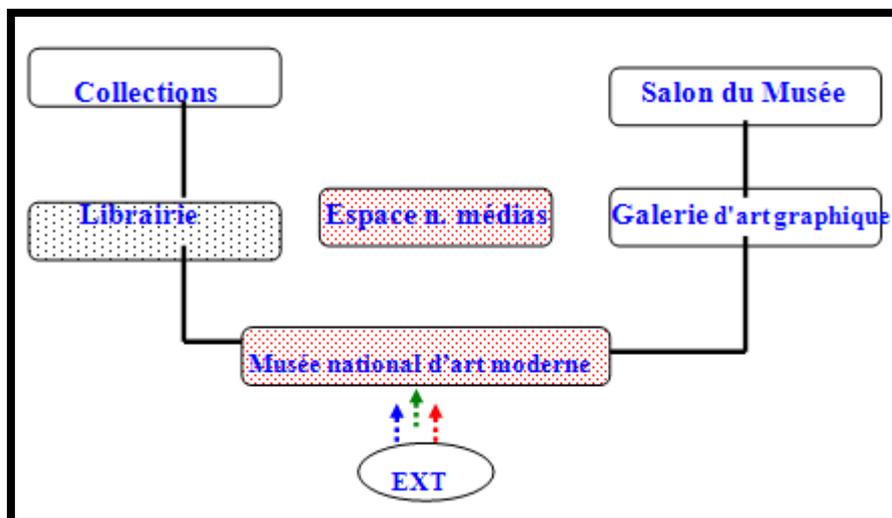
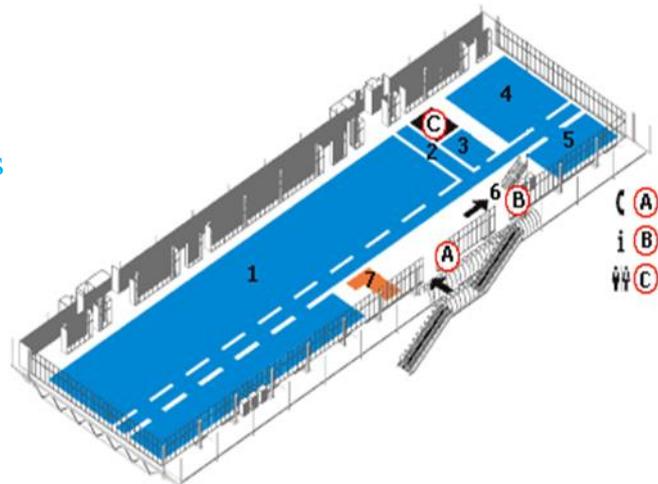


La bibliothèque occupe les trois premiers niveaux dont la jonction se fait par un Escalator avec une capacité d'accueil de 700visiteurl jour et de 350000 documents en libre accès.

NIVEAU 4

MUSÉE

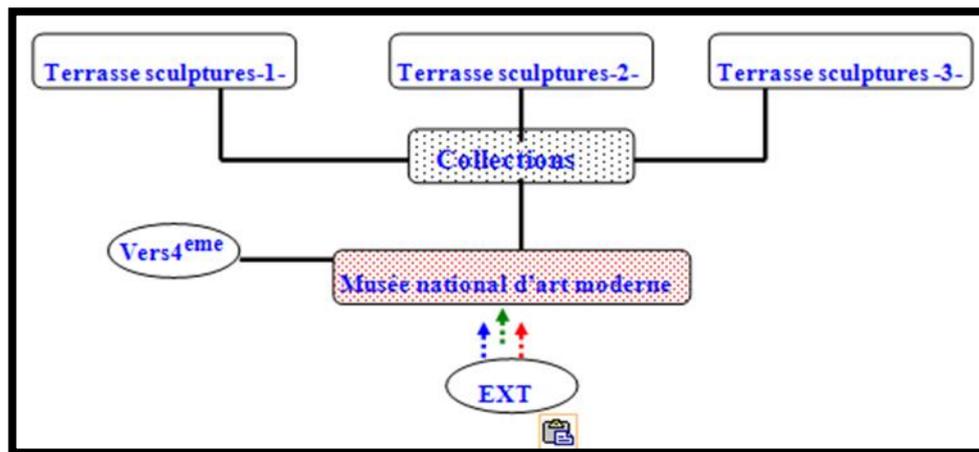
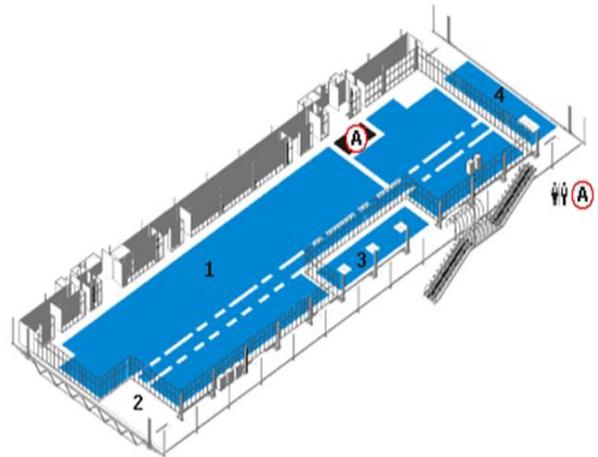
- 1 Collections de 1960 à nos jours
- 2 Espace nouveaux médias
- 3 Salon du Musée
- 4 Galerie du Musée
- 5 Galerie d'art graphique
- 6 Audio Guide
- 7 Librairie



NIVEAU 5**MUSÉE**

« Entrée par le niveau 4 »

- 1 Collections de 1905 à 1960
- 2 Terrasse sculptures de Calder, Takis
- 3 Terrasse sculptures de Richier, Miró
- 4 Terrasse sculptures de Laurens



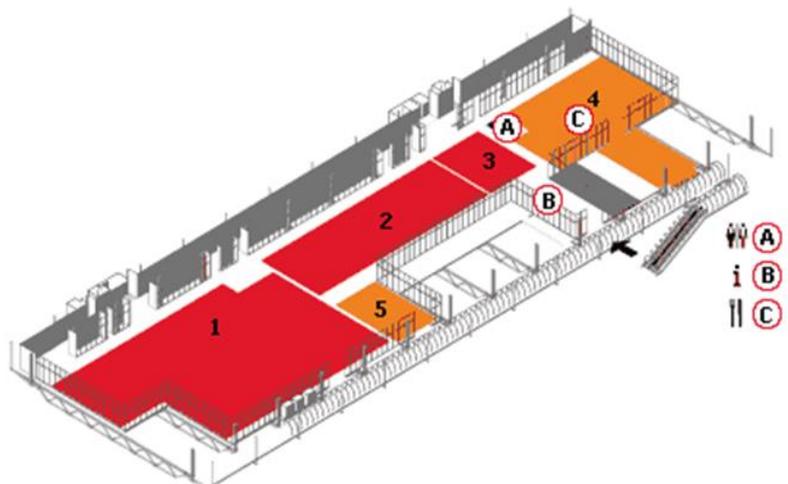
Les deux niveaux (4) et (5) sont consacrés au musée d'art moderne et centre de création industrielle pour y exposer leurs œuvres «Art plastique, dessin, architecture, design, cinéma, expérimental, vidéo ,et photographie.»

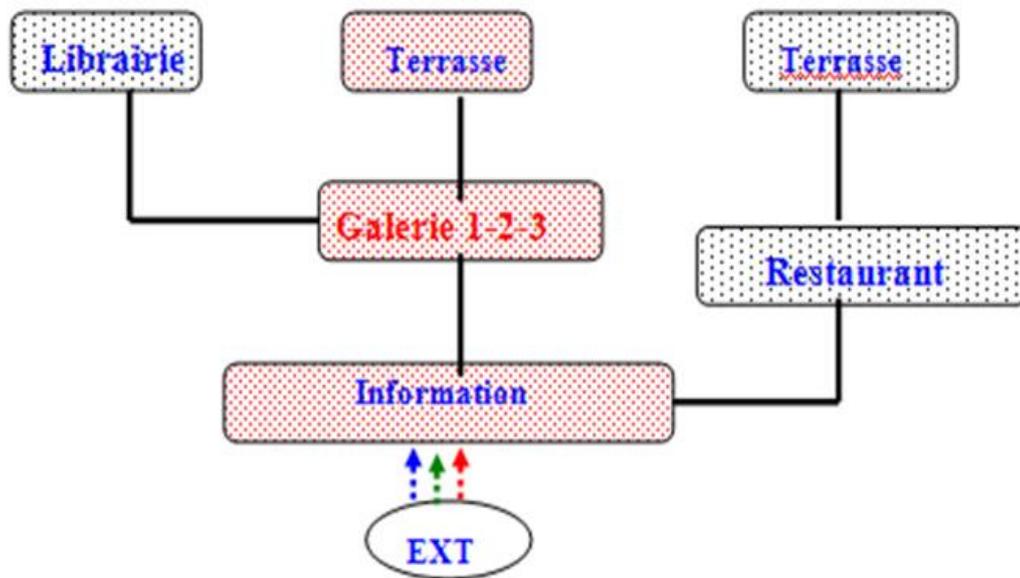
- La liaison entre ces deux niveaux se concrétise par la présence d'un escalator
- Le niveau (5) est doté de terrasses
- Le musée est le plus bénéficiaire de la restructuration du centre au point de devenir le plus grand musée du monde consacré au XXe siècle.

NIVEAU 6**EXPOSITIONS**

C'est le niveau le plus tranquille avec terrasse panoramique.

- 1 Galerie 1
- 2 Galerie 2
- 3 Galerie 3
- 4 Restaurant
- 5 Librairie





Synthèse :

- Les différentes activités du centre d'art et de la culture G.P sont organisées hiérarchiquement du plus bruyant au plus calme : Accueil, espace pour enfant, atelier de création, bibliothèque et musée.
- L'accès aux différents étages est assuré par, ascenseur et escalier compris dans un tunnel de verre transparent accroché au bâtiment pour profiter du spectacle de la piazza et voir la vie des rues avoisinantes.

Maison de la culture le havre

1. Choix de l'exemple :

Le centre de la culture le Havre à été choisie pour les raisons suivantes :

- Son intégration par rapport à son environnement.
- Son cachet architectural spécifique.

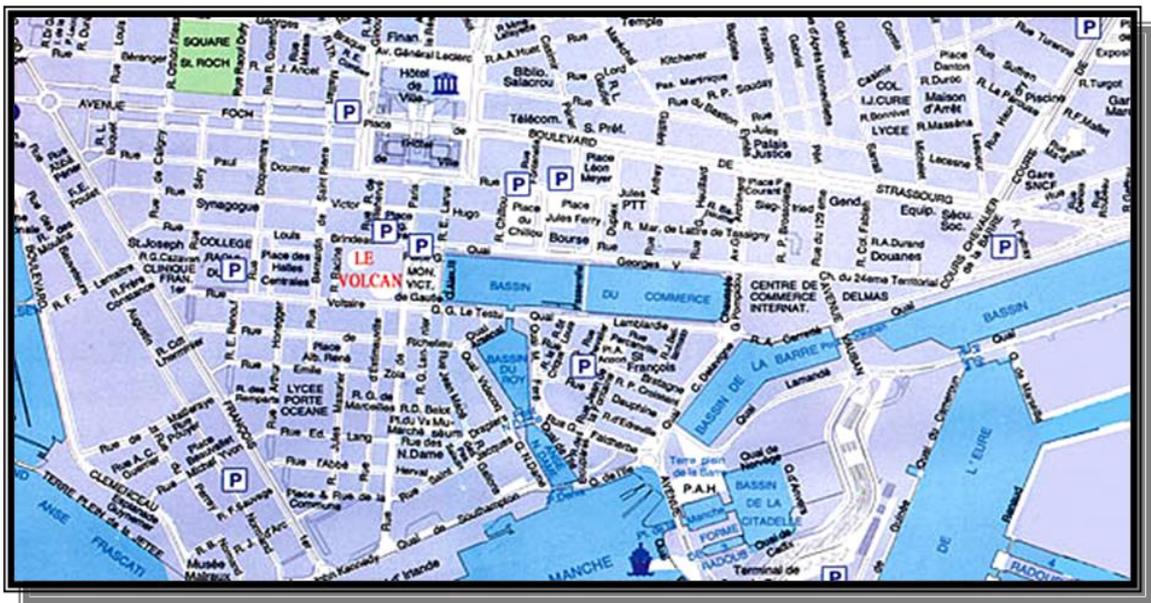
Les innovations techniques intégrées à cet équipement

2. La situation :

Le centre culturel le volcan se situe dans la ville du havre qui se trouve au nord-ouest de la capitale Paris.

Dans un site urbain compact, le centre culturel a été conçu comme une place forum encastree dans le sol (-3,70 m) autour de laquelle s'organisent les équipements culturels, une garderie d'enfants et des commerces.

Le centre vient se dresser au milieu de cet ensemble constituant ainsi le poumon vital d'un groupement urbain avec une ouverture sur bassin.



3. Etude urbaine :

Etude de plan de masse :

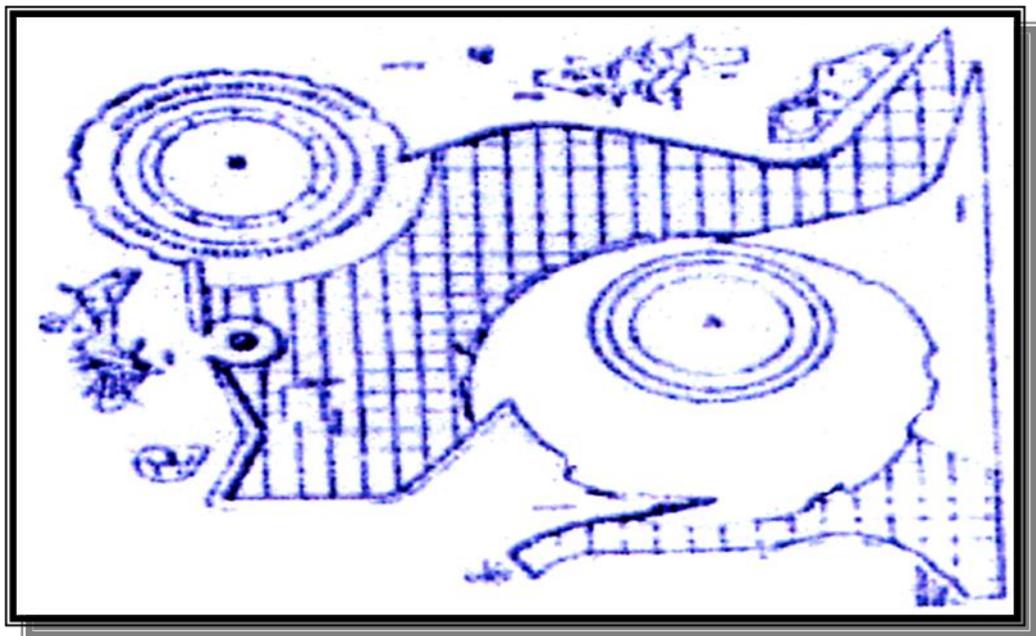
La maison est limitée par les bâtiments de trois coté d'autre part elle est ouverte sur la plage L'objectif c'est d'offrir des vues panoramiques à partir de la place. Ni la visibilité, ni l'intégration faisaient le souci de l'architecte

"Il fallait faire une architecture déférente, il fallait utilisée le béton, il fallait faire des formes les plus libres possible..." Selon O. Niemeyer.

Le projet joue un rôle attractif donc bénéficie d'une bonne fréquentation

Deux volumes cylindriques qui se partagent, dans la complémentarité, les fonctions principales d'un centre culturel, qui sont les spectacles et les activités courantes.

En créant un forum, lieu privilégié des rencontres et de regroupement dans un espace purement culturel loin du bruit et de l'encombrement généré par la circulation automobile. La forme du projet s'est inspirée du volcan. Depuis sa construction, les gens du Havre l'appellent le « Volcan ».



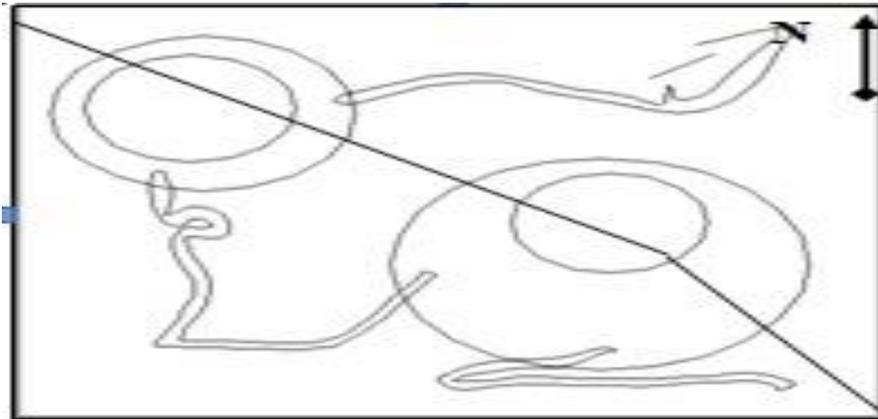
[Plan de masse](#)

Principe d'organisation :

La maison de culture a été conçue en fonction des données climatiques, c'est pourquoi la plupart des équipements sont implantés dans le sol au niveau -3,70

Ainsi les équipements culturels, des commerces et une halte-garderie sont organisés autour d'un forum abrité du ver

L'architecte a pris comme axe principal la direction des vents dominants : NO, c'est sur cet axe que les deux bâtiments furent placés.



Accessibilité :

Les accès piétons se font par des rampes en raison de la différence de niveau par rapport aux rues environnantes (-3.70m), et l'accès mécanique se fait directement de la rue vers le parking souterrain,

Le projet est bien desservi par des routiers vu sa situation en plein centre urbain.

- accès mécanique : assure une bonne fréquentation et dégage une esplanade par l'emplacement du parking au sous-sol.
- accès piéton : la circulation par des rampes qui accentuent l'effet dynamique.
- Accès au bâtiment : oriente le large public à l'intérieur des blocs.
- le forum est un nœud d'articulation entre les deux bâtiments, le théâtre et la salle polyvalente



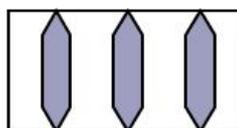
- **Etude des façades :**

Le théâtre :

La façade du théâtre est une façade aveugle, car la structure du volcan en voiles circulaires en béton précontraint impose la réduction du nombre d'ouvertures. Oscar dit : « je ne voulais pas une place où les gens regardent les éléments d'un seul point de vue ».

La salle polyvalente :

Composée de bureaux et de salle de réunion, les ouvertures, sont en formes hexagonales, allongées. « La transmission des charges au niveau des ouvertures ne permet pas leur compression ».



Les ouvertures



Etude intérieure :

- La salle polyvalente :

Par sa forme circulaire, elle occupe tout le rez-de-chaussée, et sa forme libre permet différentes organisations de l'espace tout est en fonction du spectacle.

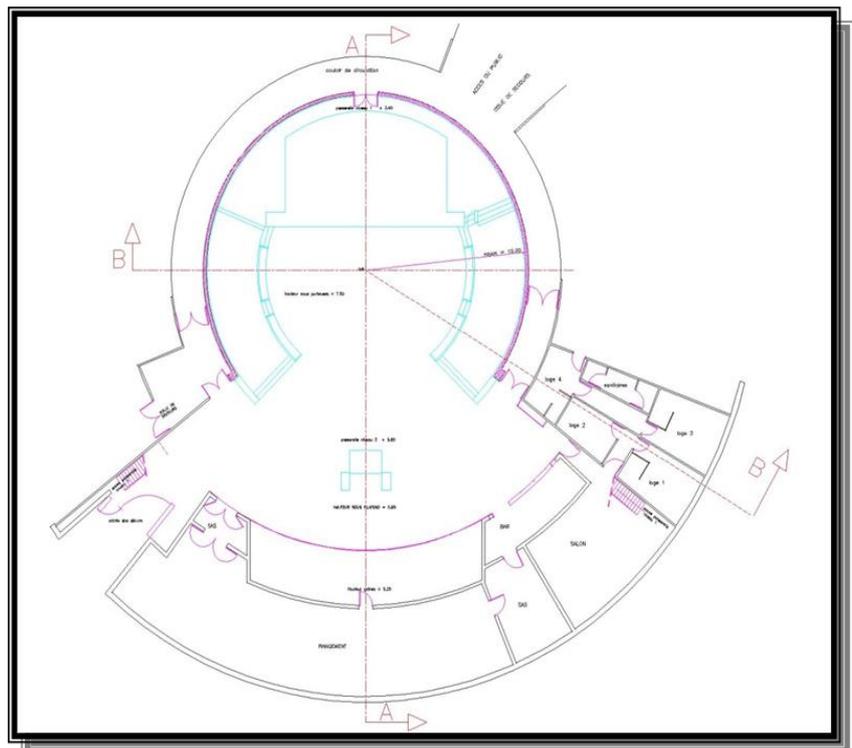
-Scène culturelle avec spectateurs de chaque côté les modifications sont possibles grâce aux gradins mobiles et range ables.

-Le plan supérieur est compose de bureaux et des services administratifs.

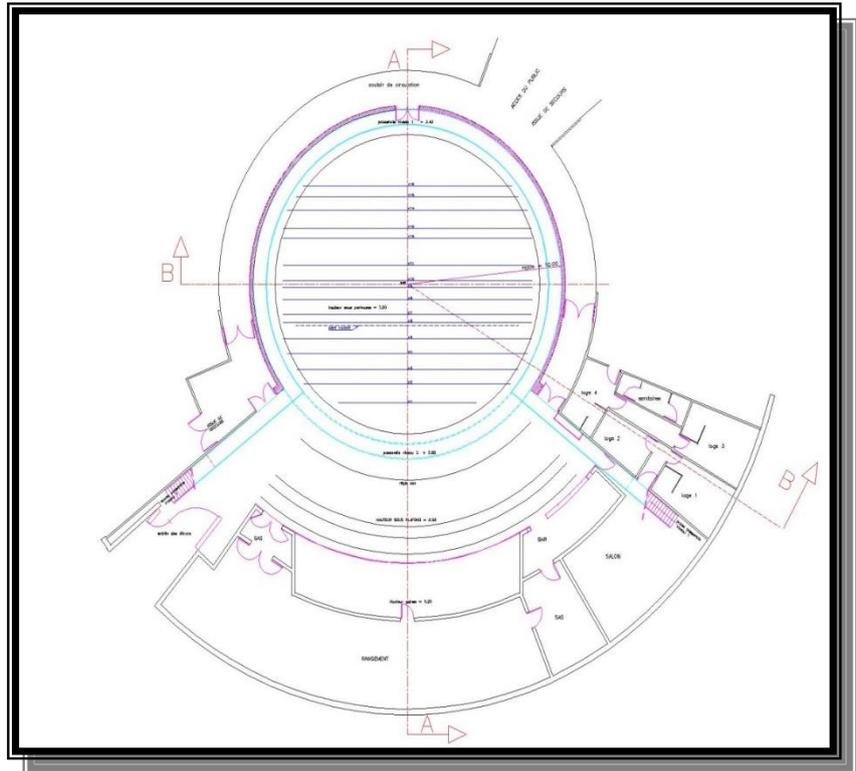
-les bureaux sont conçus comme des espaces clos, contigus relies entre eux par un corridor insulaire ce qui affaiblit le concept de flexibilité au sein de cette composante.

-La salle de réunions est située au niveau intermédiaire.

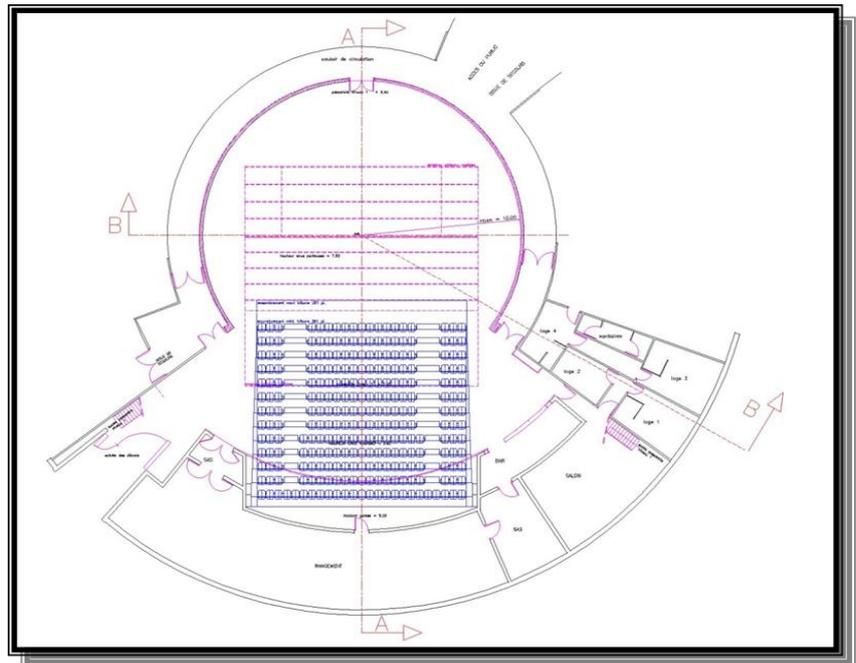
Niveau bas



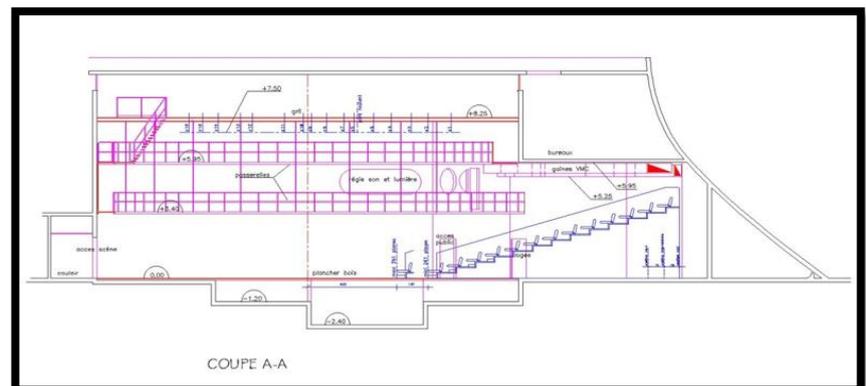
Niveau moyen



Niveau haut



Coupe A-A



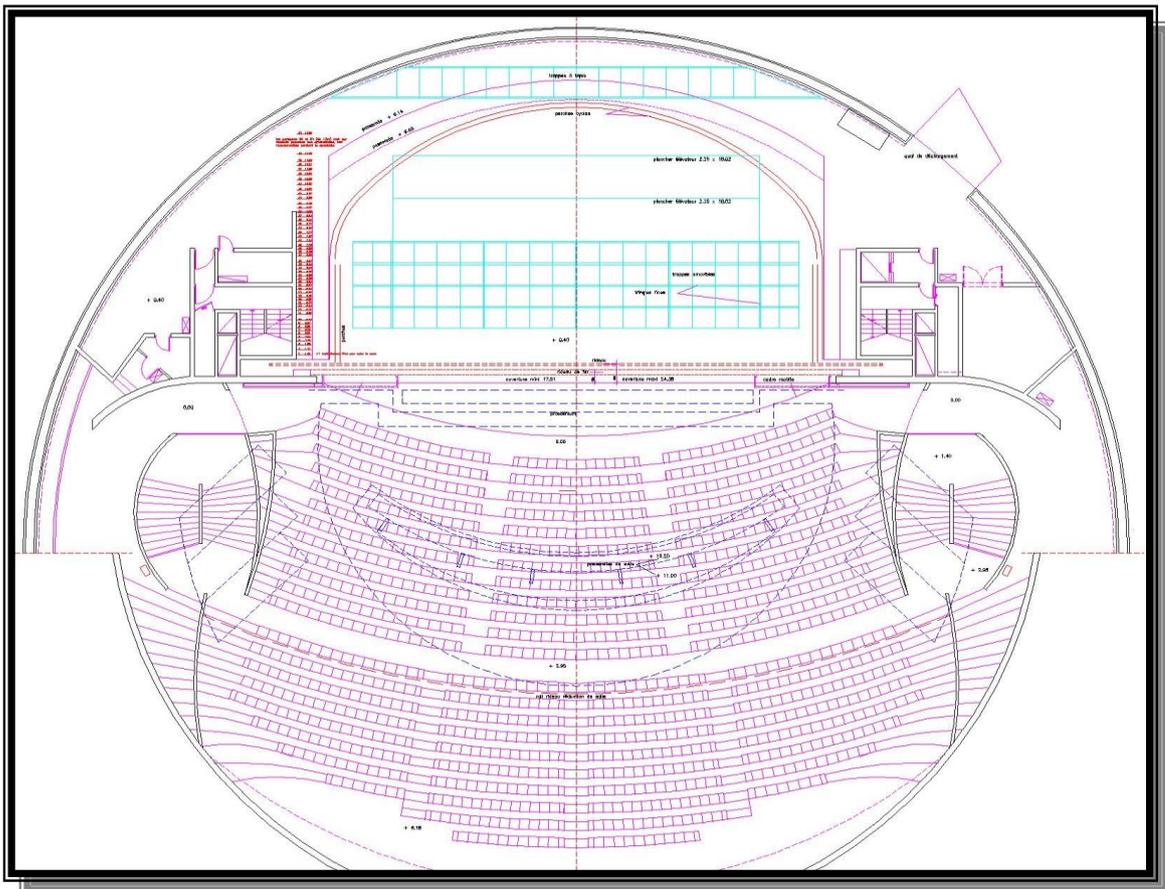
Le grand volcan :

Le plus grand bâtiment « Grand Volcan », dont les calculs et les tracés de la coque ont été construits par l'utilisation d'un programme informatique dérivée de la NASA, abrite :

-Une salle de 1093 places, de type amphithéâtre équipée pour accueillir tous les genres de spectacles vivants s'ouvrant sur une scène d'une largeur de 25,70 mètres et d'une hauteur de 8,50 mètres, un atelier de construction de décors, un hall d'accueil équipé pour l'organisation d'expositions, une salle de cinéma l'EDEN, fonctionnant sept jours sur sept, 11 loges individuelles et collectives équipées de douches et WC pour un total de 40 à 50 personnes.



	<p>NIVEAU INFÉRIEUR</p>		<p>NIVEAU SUPÉRIEUR</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1- Hall d'accueil 2- Salle de cinéma 300 places 3- Fosse de l'élévateur de la scène 4- Fosse d'orchestre 5- Foyer des artistes 6- Accès de la grande salle 7- Loges. 	<ol style="list-style-type: none"> 1- salle de 1155 places 2- proscenium, fosse d'orchestre 3- scène 4- élévateur de la scène 5- accès des décors de l'extérieur 		



Plan de grand volcan (théâtre)

Synthèse :

Le centre du Havre est caractérisé par :

- ❖ La curiosité : l'utilisation de ces volumes clos excite la curiosité des gens et c'est une façon de les invités à l'intérieur.
- ❖ Le projet a été intégré par contraste le but qui visait OSCAR par ce type d'intégration n'était pas de négliger l'environnement, mais surtout d'utiliser les moyens propres de cette période moderne et de l'exploiter au maximum.
- ❖ On peut noter l'importance de l'esplanade, et Le FORUM dans l'organisation extérieur, leur rôle n'est pas seulement de servir d'espace
- ❖ tampon, entre deux volumes, mais surtout de permettre une certaine perception visuelle, (un angle visuel dégagé).

- ❖ Le rapport plain et vide de l'environnement et pour donner un sens aux formes, et leur attribuer un état pur, l'architecte a opté pour ces coquilles de béton.
- ❖ Le côté technique c'est-à-dire la structure qui s'impose et se qui joue le rôle de l'enveloppe du bâtiment.
- ❖ Les données climatiques étaient à la base de la conception du projet. Par la séparation des activités principales et leur intégration dans deux bâtiments distincts placés dans un forum où seule la circulation piétonne y est permise.

Terrain d'intervention :

1. Situation du site d'intervention

1.1. Par rapport à la ville :

Le terrain se situe dans la partie nord-est de ville de Guelma.

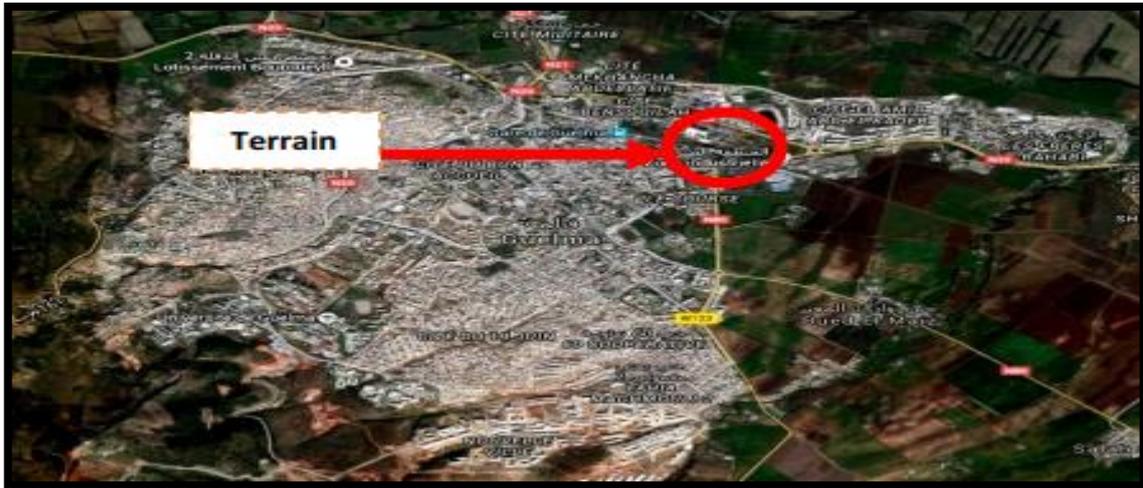


Figure : Situation du terrain par rapport a la vile du Guelma

1.2. Par rapport au pos nord-est :

Le terrain se situe au Nord de la ville et offre une vue général sur le centre.

C'est la beauté d'entrée de la ville

Exactement le terrain d'intervention s'est porté à la RN20 et une autre N80.

1.3. Par rapport à l'environnement immédiat :



Figure : Situation du terrain par rapport à L'environnement immédiat.

La zone d'étude se limite comme suit :

- **AU NORD** : par cité MKHANECHA
- **Au SUD** : par CITE AJABI ET LE BOULVERD SUIDANI BOUJAMAA
- **A L'OUEST** : par CITE FENJAL
- **A L'EST** : CITE MKHANCHA

2. Lecture et analyse du terrain d'intervention :

2.1. Présentation physique



Figure : La forme du terrain d'intervention

- Le terrain d'intervention choisit se trouve à l'UA3 avec une surface de 50110 m² environ il a une forme trapézoïdale il est ceinturé par des voies mécaniques

2.2. L'accessibilité au terrain d'intervention



Figure : L'accessibilité du terrain d'intervention Source : auteur

- Le terrain d'intervention a l'avantage d'être accessible de tous les côtés Ce qui facilite le dégagement et l'accessibilité au projet. Mais l'importante accessibilité, c'est celle du boulevard principal RN20 (elle est ouverte à tous le public)

2.3. Présentation topographique

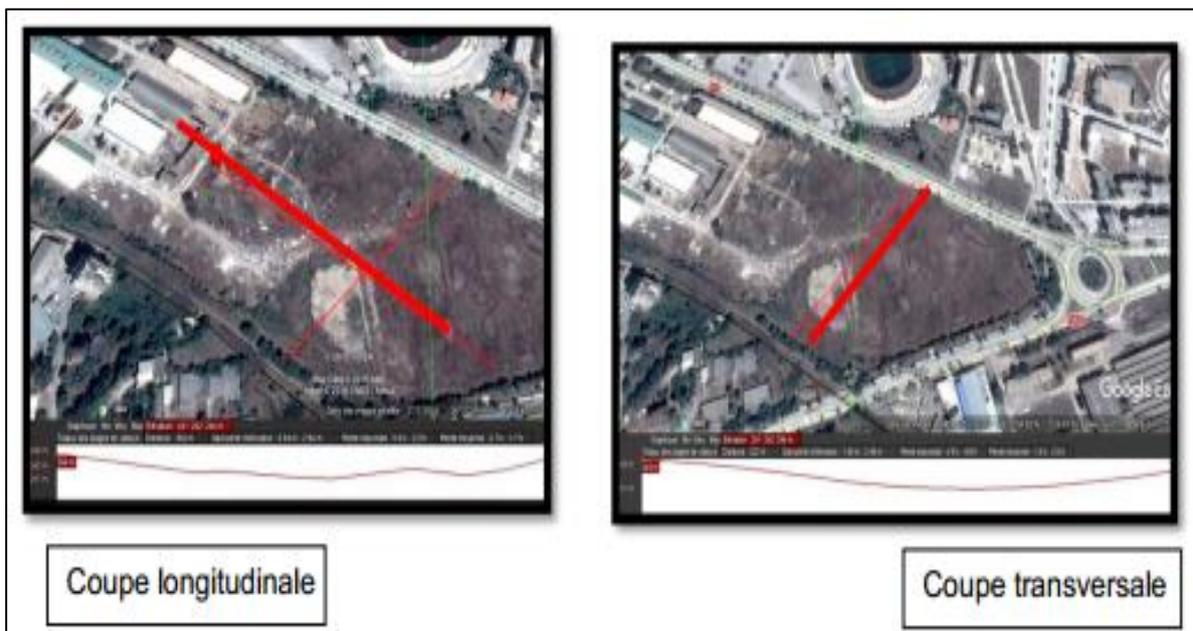


Figure : coupes topographiques sur le terrain Source : Google earth

Après ces coupes topographiques en remarque qu'il y'as une légère pente.

2.4. L'ensoleillement et les vents dominants :

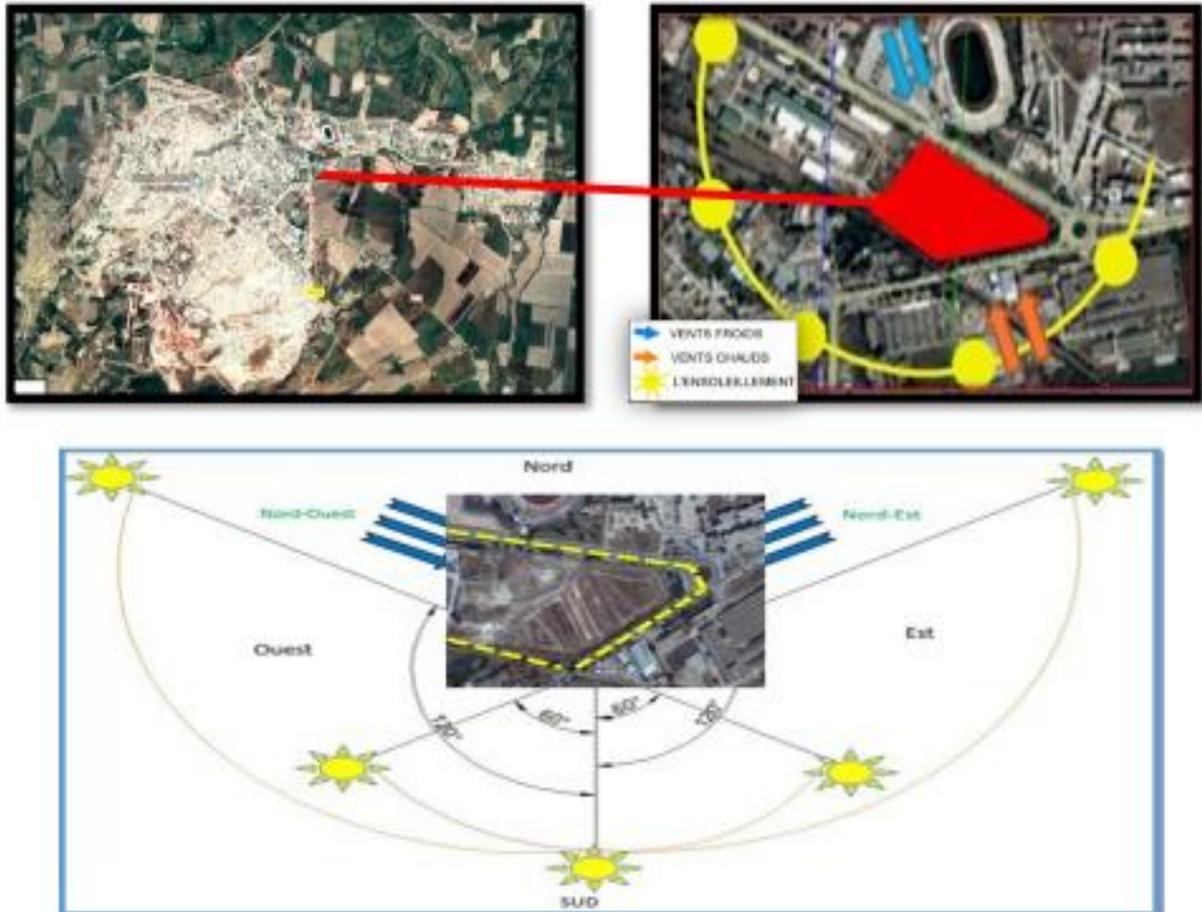


Figure : l'ensoleillement et les vents dominants
Source : Google earth

3. Objectif lié au site :

- ✓ Après l'étude, on a remarqué que le terrain est situé dans un endroit stratégique qu'il offre une forte qualité visuelle et spatiale car il donne sur les 2 routes nationales, ces deux dernières forment le centre Urbain qui exerce un grand pouvoir d'attraction et qui est le bien privilégié de la vie urbaine (L'assurance de la continuité de la vie urbaine).

- ✓ Le terrain a un sol de bonne portance permettant l'implantation des constructions.
- ✓ Et il se situe à Proximité aux moyens de transport (La gare, route Nationale 20.etc.)

- ✓ Donc le terrain a les capacités de contenir un équipement tel que le centre de culture et des arts et Ce projet vient combler ce vide et pourra devenir l'identité de toute la ville de Guelma.

Programme de projet

Espace	Nombre	Surface	Définitions
Accueil + exposition Hall + exposition	1	350 m ²	Espace libre aménageable (polyvalent), par un mobilier amovible tel que les panneaux accroches murales, socles
Gestion et logistique Bureau de directeur Bureau de comptabilité Bureau de secrétaire Salle de réunion Sanitaire	1 1 1 2 4	25 m ² 50 m ² 20 m ² 25 m ² - 35m ² 15 m ²	Espace ou le directeur peut faire son travail de gestion Espace ou le secrétaire peut faire son travail de gestion Espace bien aménagé désigne pour faire des réunion entre les Membres de l'administration
Formation artisanale Atelier de dessin Atelier de céramique dépôt Atelier de volume Atelier de tradition	1 1 1 1 1	45 m ² 50 m ² 30 m ² 60 m ² 35 m ²	Un local ou un espace consacré à la fabrication, chez un artisan ou un artiste
Formation culturelle Salle de club culturel Salle de instruments Salle de cour	4 1 2	35 m ² 48 m ² 35 m ² 90m ²	Salle spéciale pour conserver les différentes types des instruments musicales Une salle des cours est une salle où l'on pratique l'enseignement et les cours
Spectacle Salle de spectacle Sanitaire	1 2	350 m ² 10 m ²	est un lieu où sont souvent exposés des œuvres et faire le théâtre et la conférence
Médiathèque			

Salle de projection	2	60m ² -80m ²	organisée la diffusion des documentaires ou des films
Salle d'internet	2	45m ² -50m ²	dans lequel on propose aux personnes d'accéder à Internet
Salle de jeux	1	60 m ²	lieu pièce dont l'usage est réservé aux jeux
Cafeteria		150m	
Restaurants			
Bibliothèque			
Salle de lecture	2	60m ² /250m ²	espace aménagé dans une bibliothèque ,
Salle documentation	1	60m ²	destiné à permettre au public de consulter
Banque de livre	1	80m ²	les documents sur place, et de s'en servir
Fichier	1	9m ²	comme support de travail
Salle de travaille collective	1	60m ²	
Salle polyvalente		200m	
Locaux techniques			
Locaux techniques	1	60m ²	une installation de production d'énergie
Hall de circuit		200 m ²	
Surface Totales + surculation		4920 m ²	

La genèse de la forme :

1/ schéma de principe zoning » :

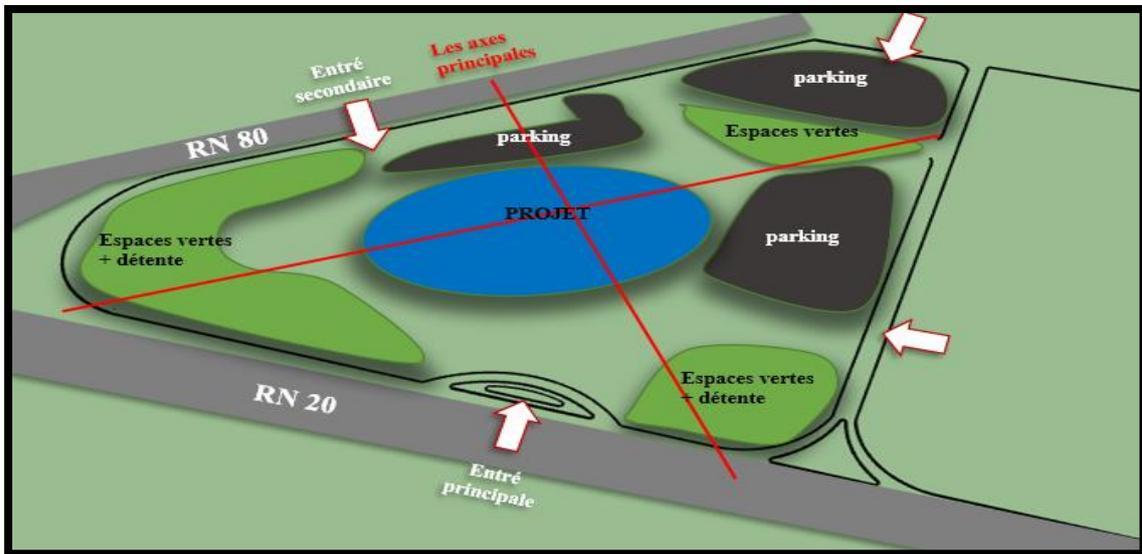
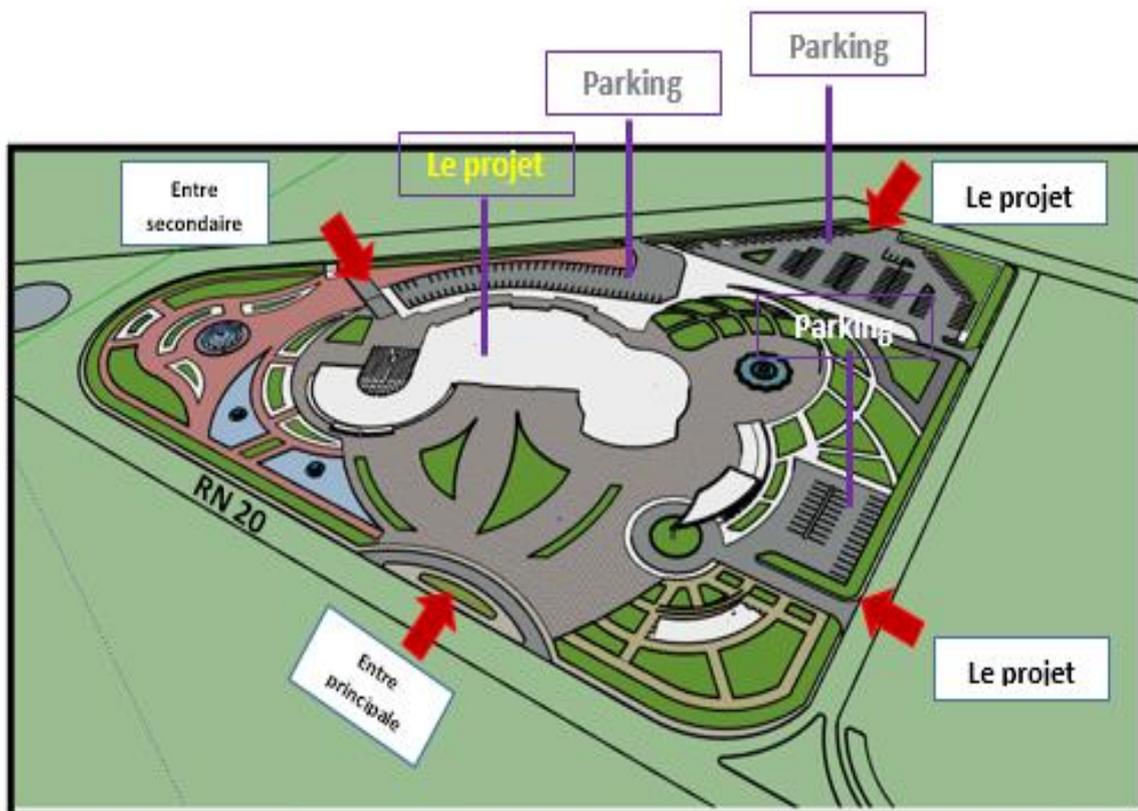


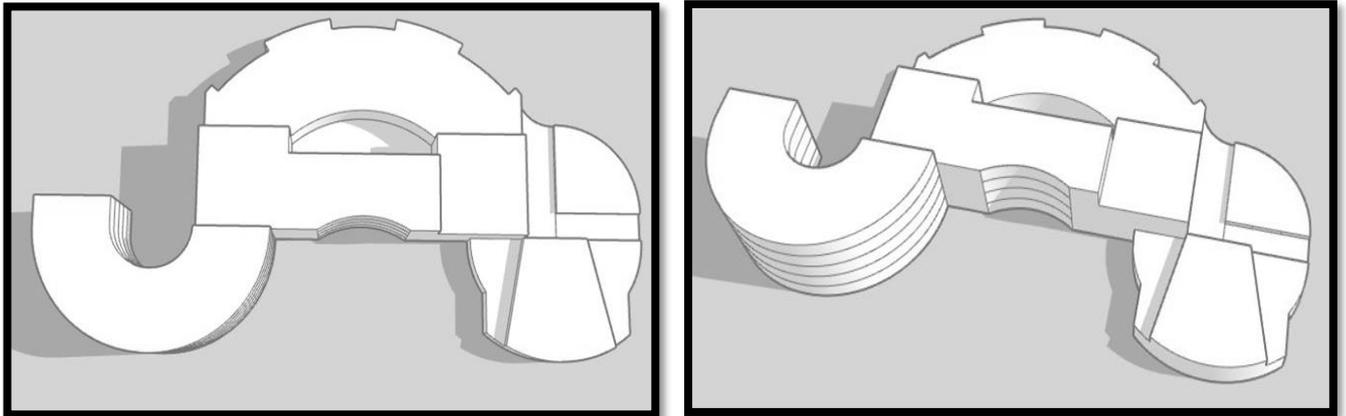
Schéma de principe

2/ Schéma d'organisation des espaces de projet.



Organisation des espaces du projet

3/ Volumétrie du projet :



Volume de projet

Conclusion générale

La zone urbaine nord (extension nord) de la ville de Guelma a générée une véritable rupture socio spatial, et les problèmes de la ville qui s'est fabriquées ainsi, sont multiples, et on peut citer :

- ✓ Manque de dynamisation et des déférentes activités et d'équipements de proximité
- ✓ taux de chômage élevé, oisiveté et délinquance,
- ✓ manquant de prise en charge et d'aménagement d'espaces extérieurs de convivialité et de jeu et activités,
- ✓ Friches industrielles marque une séparation entre la ville et sa périphérie.

Donc aujourd'hui La ville de Guelma nécessitent des multiples interventions et des actions par un urbanisme renouvelé qui est le projet urbain, comme démarche, permettant d'agir dans la temporalité et avec les autorité at les acteurs de la ville

Le projet urbain, comme démarche, permet d'approcher le territoire de la zone nord (quartier amir abd elkader) et faire un diagnostic détaillé , ce qui permettra de dégager des actions et de proposer un scénarios.

Ce mémoire propose cette démarche afin de dynamiser la zone Nord Est de la ville de Guelma, et la proposition d'un projet clé permettant d'intégrer cette zone à son centre originel.

La délocalisation de la zone industrielle qui occupe une grande surface dehors le tissu urbain pour couper la séparation entre l'extension nord et le centre de la ville .et bénéficier du cet grandes surfaces pour des nouveaux équipements.

Les différentes fonctions telles que commerce loisirs, et affaires peuvent dynamiser cette zone et générer un tissage socio spatial, ce qui permettra à la ville d'offrir à ses habitants le bien être.

Ce mémoire propose plusieurs équipements : le centre multifonctionnel et le centre de culture et des arts aussi le centre commerciale comme des projet Architectural faisant la jonction entre la zone Nord Est et le centre originel, et offrant à la ville une image renouvelée et digne du rang de la ville de Guelma dans l'armature urbaine de L'Est Algérien.

Les équipements sont proposés après la délocalisation des usines et les friches industrielles vers la zone industrielle (Ain regada) , et dehors le centre urbain et de la périphérie en extension, ce qui présentera une opportunité foncière de valeur, et une plus-value à la ville de Guelma

Bibliographie :

- ❖ K.lynch (l'image de la cité) Paris.1960
- ❖ Pdau intercommunal
- ❖ Bouchareb abdelouahab cours 4 : projet urbain, Master I: architecture et urbanisme
- ❖ Bouchareb abdelouahab cours 5 : les échelles du projet urbain, Master I: architecture et urbanisme 2011/2012,
- ❖ Philippe Panerai, Projet urbain, Ed : Parenthèses, 2009,
- ❖ Mouffouk Fouzia et harouat fatima , mémoire de master 2, EPAU, Amélioration Urbaine,2012/2013,
- ❖ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Restructuration>

Thèses et mémoires :

- ❖ Fesih Imen
- ❖ Krimi Randa promotion 2018.
- ❖ Fetnaci Amira promotion 2017.
- ❖ Boukhatem Samah promotion 2018
- ❖ RIFI Chams Sabah, (2008), Le logement collectif : Mécanisme pluriels pour une qualité architecturale singulière. Université de Constantine.

Site internet :

- ❖ www.architectedaily.com
- ❖ www.worldarchitecturenews.com
- ❖ www.goole.com